

Le closel Bourbon de Thielle-Wavre

Une gentilhommière néo-classique
du XIX^e siècle neuchâtelois



nouvelle
revue
neuchâteloise

9^e année
hiver 1992
N° 36

Publication trimestrielle

ISSN 0035-3779

Case postale 1827

CH 2002 Neuchâtel 2

Comité de rédaction:

Françoise Arnoux,
rédactrice responsable

Maurice Evard
Michel Gillardin
Daniel Mesot
Michel Schlup

Administration

Imprimerie Typoffset Dynamic SA
9, allée du Quartz
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 04 74/75

Abonnement pour une année civile:

4 numéros: Fr. 30. —

Etranger: Fr. 40. —

Abonnement de soutien dès Fr. 35. —

Sauf avis contraire, abonnement
renouvelé d'office

Prix du numéro: Fr. 15. —

Compte de chèques postaux: 20-61-6

(pour s'abonner, le versement au CCP
suffit, avec adresse complète lisible)

Page 1 de couverture:

Façade sud de la gentilhommière
Photo Joël von Allmen, Neuchâtel

Page 4 de couverture:

Façade nord de la gentilhommière
Photo Joël von Allmen, Neuchâtel

Prochain numéro:

Neuchâtel: aux premiers temps
du cinéma (2)

Eric-André Klauser

Le closel Bourbon de Thielle-Wavre

*Une gentilhommière néo-classique
du XIX^e siècle neuchâtelois*

Remerciements

L'auteur et le comité de rédaction de la Nouvelle Revue neuchâtoise expriment leur gratitude à tous ceux qui leur ont permis de reconstituer l'histoire du closel Bourbon et de l'illustrer, notamment MM. Joël et Pierre von Allmen, Olivier Clottu, Jean Courvoisier, Albin Python et plusieurs descendants de Carl-Gustav Roethlisberger-Wimmer, ainsi que MM. Maurice de Tribolet et Jean-Marc Barrelet, des Archives de l'Etat.

Avant-propos

Les eaux de la Thielle s'écoulent paisiblement du lac de Neuchâtel vers celui de Biemme, dans un paysage évoquant la douceur de la Touraine.

Depuis quinze siècles, cette rivière unit deux communautés linguistiques, alémanique et romande. Elles ont conservé leur identité tout en s'ouvrant par des échanges culturels et économiques.

Les Alpes au loin, le Jura tout proche, visibles entre les grands rideaux d'arbres et les bosquets élégants, forment le cadre naturel entourant la belle demeure que Charles-Philippe-Denis Wimmer (1800-1869) a fait construire en 1859.

Non loin de la rivière, dont les rives parlent une langue différente attestant la présence archéologique immatérielle des hommes, la maison familiale et tranquille s'oriente vers une vie nouvelle. Un musée de beaux-arts, ouvert au public, s'y est installé.

L'architecte neuchâtelois Hans Rychner (1813-1869) a conçu cette villa de style néo-classique sur la légère inflexion des champs face au midi. De La Tène à l'île de Saint-Pierre, la promenade en bateau permet un instant de découvrir ce «petit palais», comme une image de rêve, entre les arbres, sur l'arrière-fond bleuté de Chaumont et de Chasseral. Tandis que, vus de la maison, les grands bateaux blancs semblent flotter sur les nappes virides des prairies, comme dans la campagne hollandaise.

La gentilhommière couvrait ce destin de musée. Située au closel Bourbon — toponyme remontant au XVI^e siècle — elle possède tous les avantages pour une activité culturelle: situation idéale dans un parc, entourage d'arbres et d'allées, proximité de la rivière, vue panoramique entre les espaces boisés, pelouses pour recevoir des sculptures, hôtels et restaurants des deux côtés de la rivière. La beauté des matériaux de construction, la conservation des locaux, la facilité du passage de salle en salle et du rez-de-chaussée à l'étage en font même un musée de rêve.

D'autant que, descendants du bâtisseur de 1859, le peintre William Roethlisberger (1862-1943) et son fils, le sculpteur Paulo Roethlisberger (1892-1990), ont travaillé dans ses murs!

Mais si les expositions passent et si les hommes s'en vont, le site et la maison, eux, demeurent. Aussi leur histoire, intimement liée à celle des terres et des eaux d'alentour, ne peut-elle qu'accroître l'intérêt que le visiteur porte à ce lieu privilégié où, sans ostentation, tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté.

Pierre von Allmen

Une région intermédiaire

Il est des terres repliées sur elles-mêmes, enfermées dans leur géographie, marquées par l'unicité de leur langue et de leur religion, par l'indigence de leur mentalité et l'étroitesse de leur esprit. Qui échappent à la fuite du temps et à la mobilité de l'espace. Des terres figées, marginales, isolationnistes, quelque peu oubliées du reste du monde.

Il en est d'autres qui s'ouvrent naturellement à tout et à tous depuis des temps immémoriaux: des terres de passage, de rencontre, de convergence, d'ici et de maintenant, d'ailleurs et de toujours. Des terres diversifiées, inspirées, influencées, mais aussi inspiratrices et influentes. Des terres intermédiaires, entre les hommes, entre les reliefs, entre les eaux, entre les cultures, sans cesse en quête de renouveau. Des terres qui répugnent à l'immobilisme, à la monotonie, à l'homogénéité, à l'ennui. Des terres vivantes, fertiles, productrices, généreuses, relationnelles, communicantes et attractives.

Le plateau de Thielle-Wavre est une de ces terres d'interférence. Solidement assis sur un banc de molasse tertiaire et mollement tapissé de moraine quaternaire, il est à la fois un centre et une circonférence, une entrée et une sortie, une arrivée et un départ, une parenthèse et un trait d'union. Il vit en état d'osmose permanente, sorte de carrefour malgré lui au cœur de l'Europe.

Au reste n'est-il pas doublement symbolique que le pont de la route Neuchâtel-Berne, qui enjambe à cet endroit et la Thielle et la frontière intercantonale, relie depuis des siècles ce que la nature et l'homme essaient en vain de séparer? Et que cette même Thielle — cas rarissime, voire unique — change parfois le sens de l'écoulement de ses eaux, qu'elle «refoule» comme disent les indigènes, remontant alors d'aval en amont, du lac de Biemme vers celui de Neuchâtel quand le niveau du premier est plus élevé que celui du second?

Oui, le plateau de Thielle-Wavre est entre le Jura et les Alpes, entre le Rhône et le Rhin, entre deux lacs, entre deux cultures, entre deux châteaux, entre la pré-histoire et le futur. C'est un entre-pays.

Entre le Jura et les Alpes

La géographie obéit à certaines règles, mais elle connaît aussi des exceptions. Celle du petit plateau de Thielle-Wavre, par exemple.

Cette butte molassique tourne le dos au Jura et en ignore la morphologie calcaire. Elle trempe ses pieds dans la Thielle et flirte avec le moyen pays helvétique, sans pour autant être une région littorale ou de plaine.

Et si son regard porte jusqu'aux Préalpes et aux Alpes, qui font partie de son paysage chaque fois que l'horizon est dégagé, elle ne doit rien à ces sommets lointains sinon, à la limite d'un vaste ciel, un grandiose supplément d'architecture naturelle.

Néanmoins, proximité oblige, le site de Thielle-Wavre a encore un petit quelque chose de jurassien: «C'est ici le pays des recommencements. A l'opposé, là-bas, les Alpes se dressent, paysage de hardiesse, de témérité, d'imprévu, de fantaisie, à tout jamais fixé, définitif. Ici règnent l'ordre, la mesure, l'équilibre, une sorte de stabilité dans le mouvement, toujours changeant et toujours le même, fidèle et continu comme l'éternité. Les Alpes ont la majesté du silence et la figure de l'absolu. Le Jura possède le secret du mobile dans l'immobile, du changement dans l'absolu, de la diversité dans l'éternel. L'éternité des Alpes vient de leur formalisme résolu une fois pour toujours. L'éternité du Jura, c'est la continuité dans le mouvement de sa terre et de ses saisons. A ces cimes hautaines, immobiles, figées dans leur orgueil, s'opposent ces innombrables, ces dociles montagnes bleues, et la dernière au loin se confond avec l'azur, ces montagnes jurassiennes, comme un troupeau, en marche vers le ciel¹.»

Entre le Jura et les Alpes, l'éminence de Thielle-Wavre appartient au pays des collines, comme le Vully, comme Jolimont, comme l'île de Saint-Pierre. Un pays qui «contraste par ses molles croupes avec la rude denture alpine et les longs monts jurassiens. Dans les roches friables du bassin suisse, déposées en couches presque horizontales, les eaux ont cherché, taillé leurs sinueux chemins. Nés dans les eaux, modelés par les eaux, ces paisibles paysages ne furent guère atteints par les convulsions du globe, et les brutales caresses des glaciers alpins ne firent que galber les sommets des collines. Reliefs d'érosions, et fort peu reliefs de plissements. Le pays des collines: redans de forêts sombres entre lesquelles s'étalent, ou semble-t-il, s'écoulent, les nappes des cultures qui se bigarrent au cours des saisons. Vaste paysage vu des premiers sommets du Jura, mais aussi, en moins étendu, des bords du lac; contemplé à travers des airs diversement épais, avec ses grandes dérives de nuages, ses voilages de brumes, ses floches de brouillard. Paysage perpétuellement mobile, proche ou lointain, fantasmagorie de changeants mirages, d'images labiles soumises aux caprices des ombres et des lumières, aux subtils dégradés du bleu des airs².»

Entre le Rhône et le Rhin

Si l'utopie urbanistique d'Henri II d'Orléans-Longueville, prince de Neuchâtel de 1601 à 1663, était devenue une réalité, le destin de la petite communauté de Thielle eût été radicalement différent. De village agricole, elle se serait à coup sûr muée en une banlieue, voire une cité-dortoir, avant d'être absorbée par la nouvelle métropole toute proche que le souverain et le chancelier Jean Hory, lieutenant du gouverneur, envisageaient d'édifier de toutes pièces pour rétablir l'autorité princière en portant ombrage à la ville de Neuchâtel et à ses bourgeois, jugés trop influents, pas assez respectueux du pouvoir central, mais trop assujettis aux Bernois, leurs puissants voisins.

Espèce de Chandigarh ou de Brasilia avant la lettre, cette cité de 1650 maisons, baptisée Henripolis, aurait dû s'étendre sur quelque 80 hectares — contre 14 seulement pour la ville de Neuchâtel de l'époque — partant de La Tène (territoire d'Epagnier), comprenant les Biolles-de-Wavre et délimités par les territoires de Marin, Saint-Blaise, Cornaux et Wavre. Dotée d'un port sur le lac de Neuchâtel, elle devait être, selon un prospectus multilingue de 1626, un important centre artisanal et commercial à mi-chemin entre l'Italie et les Pays-Bas et dynamiser l'économie du comté.

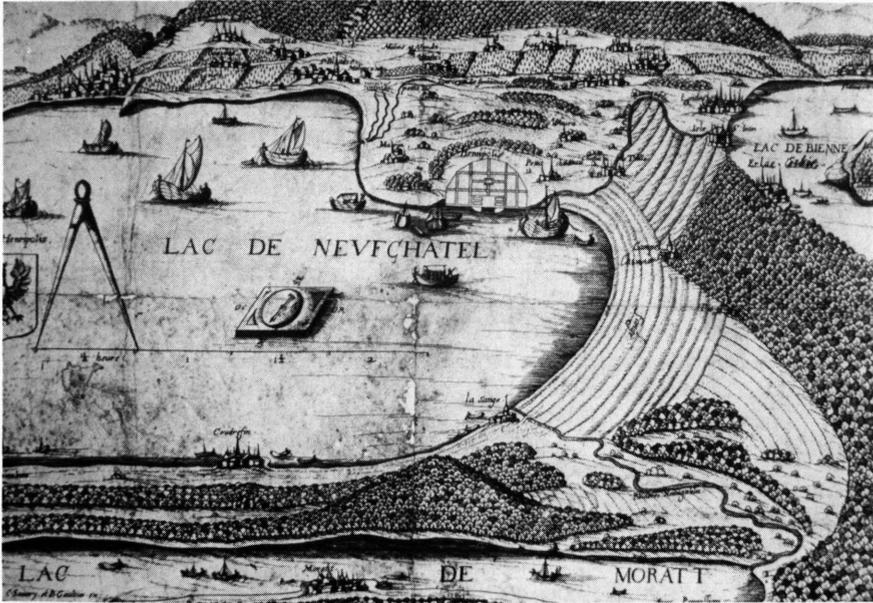
Le refus de la châtelainie de Thielle de céder le terrain nécessaire et la farouche résistance de la ville de Neuchâtel et de Leurs Excellences de Berne tuèrent dans l'œuf un des plus ambitieux projets de génie civil jamais échafaudés dans le Pays neuchâtelois!

Fait à souligner: on se flattait alors de faire d'Henripolis, «comme Augsbourg l'était alors, l'entrepôt du commerce de la France avec l'Italie, grâce à une communication par eau non interrompue du lac de Neuchâtel avec la Hollande»³ et même avec la Méditerranée⁴.

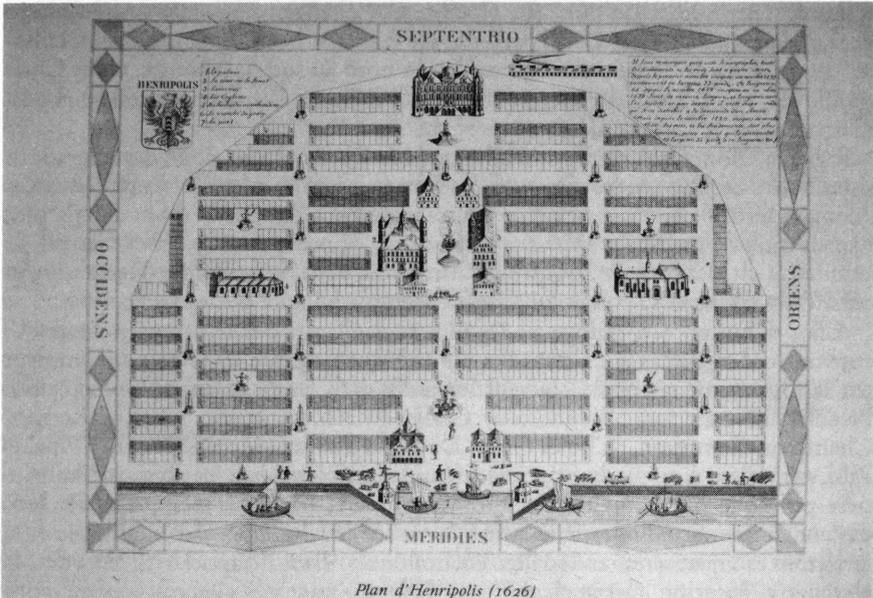
Or, une dizaine d'années plus tard, peut-être dans le sillage du rêve un peu fou d'Henri II et de son conseiller, un consortium international, animé par Elie du Plessis-Gouret, anticipant sur le dessein moderne d'une liaison transhelvétique entre le Rhône et le Rhin, entreprit la construction d'un canal navigable qui devait joindre le Léman et le lac de Neuchâtel par la Venoge et la Thielle (dans son cours supérieur, en amont d'Yverdon). Aménagé, en partie seulement, dès 1640, ce canal de 18 pieds de large à la surface, de 10 au fond et de 8 de profondeur, jalonné d'une dizaine d'écluses, ne pouvait recevoir des embarcations de plus de 15 tonnes. Aussi ne servit-il qu'au trafic local, surtout entre Orbe et Yverdon, et fut-il abandonné en 1829⁵.

Mais l'idée d'une voie d'eau commerciale entre les bassins rhodanien et rhénan, via le Léman, les lacs de Neuchâtel et de Biemme et l'Aar, resurgit plusieurs fois au cours du XX^e siècle. Pour la région de l'Entre-deux-Lacs en général et de Thielle-Wavre en particulier, la concrétisation de cet axe fluvial eût été une véritable révolution, d'autant que le tronçon de la Thielle, entre La Tène et Le Landeron, lors de la deuxième correction des eaux du Jura, entre 1962 et 1973, a été porté au gabarit exigé par les plus gros tonnages européens: 84 mètres de large et 5 mètres au moins de profondeur.

Pour l'heure, au lieu des chalands et des péniches du transit intracontinental, Thielle-Wavre se contente de voir passer sur ses confins orientaux, au ras des champs, une navigation essentiellement de plaisance. Une touche fugace apportée à ce paysage aux douceurs tourangelles, dordogniennes ou hollandaises... Au lieu-dit La Gouille, en amont du pont, ne prévoit-on pas l'installation d'un débarcadère flottant?



*Henripolis, l'utopie urbanistique du prince de Neuchâtel
Henri II d'Orléans-Longueville.*



Plan d'Henripolis (1626)

4. V. de lauz.
 1 5 6 4.
 Le dimanche 5 iour du moy de Mars 5.
 15 6 4. fust baptize Bonab filz de
 5. Jozay Lomest.
 1 5 6 5.
 Le dimanche 22 iour du moy d'Avril 22
 1 5 6 5 fust baptize Pierre filz de
 6. Hans Bourbon.
 Le dimanche 20 iour du moy de May
 fust baptize Stelio filz de Unilamin Claude
 de Agvee

Extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Cornaux.

Sur les traces d'un huguenot éponyme

Une fois de plus, l'enquête piétinait et son issue paraissait de plus en plus incertaine. Quand la lecture d'un article du D^r Clottu, «La châellenie de Thielle, ses familles et leur origine», paru dans le *Musée neuchâtelois* de 1942, nous a mis dans la bonne voie.

Ayant dressé la liste des familles de la châellenie, citées dès la Réformation ou plus tard mais aujourd'hui éteintes, l'historien de Saint-Blaise mentionne, pour la communauté de Thielle, les Bourbon, les Bronc (ou Brun), les Claude, les Rotilliat et les Tissot. Et il ajoute: «Disons pour finir que certains noms de familles sont restés attachés à des dénominations cadastrales»; à Thielle, il signale précisément le closel Bourbon!

Encore fallait-il essayer d'identifier le Bourbon éponyme de ce lieudit. Un heureux hasard veut que le plus ancien registre des baptêmes conservé en Pays neuchâtelois soit celui de la paroisse de Cornaux dont Thielle a toujours fait partie. Ouvert dès 1562, il ne contient pas moins de quatorze porteurs du patronyme

Entre deux lacs

Riveraine de la Thielle, la communauté de Thielle-Wavre est également tout entière comprise dans cette région désormais connue sous le nom de l'Entre-deux-Lacs. Malgré cela, elle n'a cependant jamais eu le pied... lacustre. En dépit d'un mythe tenace, il est erroné de prétendre qu'à la fin de la dernière glaciation — il y a 13 000 ans — les lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat étaient unis en une seule nappe d'eau, de Wangen-sur-l'Aar (BE) au Mormont (VD), dite le «grand lac de Soleure», dont le rivage aurait avoisiné la cote 454 mètres.

En réalité, ces trois lacs subjuraasiens, bien distincts l'un de l'autre, avaient alors un niveau moyen inférieur de 4 mètres au niveau actuel (429 m 50 pour celui de Neuchâtel). Si ce grand lac avait jamais existé, le plateau de Thielle-Wavre n'eût été qu'une île émergeant à peine des eaux. La science a prouvé qu'il n'en fut rien.

L'Entre-deux-Lacs, c'est-à-dire la plaine de la Thielle, entre les lacs de Neuchâtel et de Bienne, de La Tène au Landeron, a toujours été une terre exondée, bien que marécageuse et souvent victime des débordements avant les deux corrections des eaux du Jura, de 1868 à 1891 et de 1962 à 1973.

Entre deux cultures

Il suffit de franchir le pont de Thielle pour changer d'idiome: le français en deçà, l'allemand au-delà! Car Thielle-Wavre est aussi à la jonction de deux cultures, sur la ligne de démarcation qui court du nord au sud de la Suisse, entre Charmoille (JU) et la Dent-d'Hérens (VS), et qui délimite l'espace romand et rhodanien à l'ouest et l'espace alémanique et rhénan à l'est.

Il s'insère donc dans cette zone bilingue, née à la fin du V^e siècle des migrations simultanées des Burgondes ouverts à l'acculturation gallo-romaine d'un côté, et des Alamans férus de germanisation de l'autre. Une zone tampon remontant à la plus haute Antiquité puisque, 4500 ans auparavant, deux mondes s'y côtoyaient déjà: celui de la civilisation néolithique de Cortaillod, issue du bassin méditerranéen, et celui de la civilisation contemporaine de Pfyn, originaire d'Europe centrale.

Aujourd'hui encore, quinze siècles plus tard, l'Entre-deux-Lacs et les lieux circonvoisins demeurent sous cette double influence culturelle, révélée notamment par la toponymie régionale, souvent formulée dans les deux langues véhiculaires: Neuchâtel-Neuenburg, Bienne-Biel, Cerlier-Erlach, Anet-Ins, Chiètres-Kerzers, Champion-Gampelen, Chules-Gals, Douanne-Twann, Morat-Murten, Thielle-Zihl, etc. C'est dire que la frontière linguistique, coïncidant parfois avec la frontière politique ou naturelle, n'est point ici une barrière hermétique, mais bien davantage une aire d'interpénétration favorisée par les voies de communication terrestres et aquatiques, et les flux économiques. Faut-il rappeler, à cet effet, la savoureuse locution «avoir chargé pour Soleure» que nos aïeux utilisaient pour



Le pont de Thielle avant 1774 (dessin aquarellé d'un anonyme hollandais).

qualifier leurs semblables en état d'ébriété au temps où les tonneaux de vin descendaient par eau de Neuchâtel à Soleure?

Sans oublier que l'architecte du closel Bourbon, Hans Rychner, était d'origine argovienne; que son constructeur, Charles-Philippe-Denis Wimmer, avait des racines bavaoises et que ses héritiers, les Roethlisberger, venaient du canton de Berne...

Entre deux châteaux

Autre particularité du closel Bourbon: il est situé à mi-chemin entre deux proches châteaux, celui de Thielle et celui de Montmirail.

Le premier, attribué au canton de Berne par la convention du 14 août 1894 consécutive à la première correction des eaux du Jura et à la suppression des méandres de la Thielle, fut sans doute construit à cet endroit stratégique dans la seconde

moitié du XIII^e siècle par le comte Berthold de Neuchâtel qui craignait les visées expansionnistes, vers l'ouest, de l'empereur Rodolphe de Habsbourg. La proximité immédiate de l'ancien pont frontalier, à la limite du comté de Neuchâtel et de l'Etat bernois, conférait aussi à cet édifice un rôle de surveillance d'un important péage de la route commerciale de France en direction ou en partance des bords de l'Aar. Dès le XIV^e siècle et jusqu'en 1814, le château de Thielle devint le siège administratif et judiciaire de la châtellenie du même nom, érigée par le comte Louis de Neuchâtel pour renforcer son autorité dans cette marche orientale de son domaine. En 1860, il a passé en mains privées⁶.

Quant au second — dont nous évoquerons plus loin l'origine — il se dresse à un jet de pierre du closel Bourbon, sur la petite colline de Montmirail. Dès 1766, après avoir changé maintes fois de propriétaire et avoir subi transformations et agrandissements, il est devenu, à l'instigation du comte Nicolas-Louis de Zinzendorf et sous l'égide de l'Eglise morave, un pensionnat de jeunes filles qui n'a cessé son activité qu'en 1988. Montmirail héberge maintenant la communauté réformée Don Camillo, vouée à l'évangélisation et à l'aide au tiers monde⁷.

Entre la préhistoire et le futur

Nous l'avons déjà dit: le territoire de Thielle-Wavre couvre un plateau molasique qui surplombe le lac de Neuchâtel d'une cinquantaine de mètres. Cette colline, émergeant de la plaine naguère marécageuse de l'Entre-deux-Lacs, a de tout temps exercé un attrait particulier sur l'homme.

Comme le note l'archéologue Béat Arnold⁸, «les premières traces attestées d'une occupation humaine coïncident avec l'établissement des premiers villages d'agriculteurs et d'éleveurs sur les bords du lac de Neuchâtel (civilisation de Corraillod, vers 3800-3600 avant J.-C.)».

Dès lors, presque sans discontinuité, les principales civilisations préhistoriques se sont succédé dans ce secteur privilégié, notamment celle du second âge du Fer à laquelle le site de La Tène a donné son nom dès 1872, et celle de l'époque gallo-romaine⁹.

Quelque soixante siècles après sa première colonisation, la région n'a rien perdu de son potentiel industriel et industriel et prépare le futur en restructurant sans cesse ses entreprises de pointe: la micro-électronique à Marin, le raffinage du pétrole à Cressier, la fabrication du ciment à Cornaux, etc.



Montmirail, vu du nord-ouest, en 1832 (dessin de M.-G. Lory fils;
gravure de J. Hürlimann).

¹ Jules Baillods, *Jura*, Boudry, 1945, p. 18.

² Archibald Quartier, *Paysages neuchâtois*, Hauterive, 1979, pp. 19-20.

³ Frédéric de Chambrier, *Histoire de Neuchâtel et Valangin*, Neuchâtel, 1840, p. 405.

⁴ «Description et représentation du plan et assiette de la nouvelle ville nommée Henripolis...», dans G.-A. Matile, *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*, Neuchâtel, tome III, 1845, pp. 260-271 (avec planche); Louis-Edouard Roulet, «Henri II d'Orléans-Longueville et le pays de Neuchâtel au XVII^e siècle», dans *Musée neuchâtois*, 1959, p. 12; Janine Guibert, *L'affaire Jean Hory, un aspect du règne de Henri II de Longueville*, Neuchâtel, 1972, pp. 12-16; s. n., «En marge du canal», dans *Le Véritable Messager boiteux de Neuchâtel*, 1943, pp. 92-95.

⁵ Paul-Louis Pelet, *Le canal d'Entreroches, histoire d'une idée*, 1952; Paul-Louis Pelet et al., «Canal d'Entreroches, créer une voie navigable de la mer du Nord à la Méditerranée au XVII^e siècle», dans *Cahiers de l'archéologie romande*, N° 33, 1987.

⁶ Jean Courvoisier, *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel*, Bâle, tome II, 1963, pp. 89-91; José Heyd et Jean-Jacques Masson, *Thielle-Wavre*, Thielle-Wavre, 1987, pp. 19-22 et 31-38.

⁷ Jean Courvoisier, *op. cit.*, pp. 91-92.

⁸ «Des premiers agriculteurs aux Helvètes de La Tène», dans *Marin-Epagnier 1888-1988*, 1988, p. 7.

⁹ Daniel Vouga, *Préhistoire du Pays de Neuchâtel*, Neuchâtel, 1943, pp. 110-144; Michel Egloff, «Des premiers chasseurs au début du christianisme», dans *Histoire du Pays de Neuchâtel*, Hauterive, tome I, 1989, pp. 109-122.

Thielle et S nancour: une grande page de la litt rature fran aise

Avec plus ou moins de bonheur, quelques  crivains neuch telois, sensibles au charme romantique de ce microcosme   califourchon sur la terre et l'eau, ont choisi Thielle et sa r gion comme cadre d'un de leurs romans.

Ainsi, Auguste Bachelin, dans *La Marquise* (1878), s'extasie devant « la plaine qui s' tend entre Saint-Blaise et Marin, avec le lac   l'horizon et sa ceinture de montagnes couvertes de neige. » Dans *Jean-Louis* (1881), il  voque la Thielle, pas encore canalis e, coulant « alors lentement dans son lit naturel, ici resserr , l  si vaste qu'on e t dit un petit lac; au-del  de la rive bernoise s' tendaient le Marais et sa plaine infinie avec le Vully et les Alpes   l'horizon. »

Dans son *Robinson de la T ne* (1890), Louis Favre s'attache, lui aussi,   ce paysage amphibie: « La matin e est froide; une l g re brume flotte sur les eaux et voile l'horizon comme une gaze transparente. A travers ces vapeurs, on aper oit la masse sombre des hauteurs du Vully; en face, la cha ne du Jura  tend son bleu tre rideau, tandis que vers l'est la plaine du Seeland avec ses  tangs, ses roseaux et ses mar cages semble prolonger le lac vers des lointains infinis. »

Sous le titre « Au pont de Thielle », le D r Auguste Ch telain, m decin ali niste, professeur   l'Acad mie, puis Universit  de Neuch tel, historien et  crivain — qui fut directeur de la maison de sant  de Pr fargier de 1872   1882 — a livr  au *V ritable Messager boiteux de Neuch tel* de 1923 un pittoresque souvenir li  aux alentours de cet ancien ouvrage d'art:

C' tait   l' poque o  je dirigeais Pr fargier, quatre ou cinq ans apr s la guerre de 1870; je ne me souviens plus de la date pr cise. Par un bel apr s-midi de mai, je p chais au pont de Thielle, l'ancien pont de pierre si pittoresque, d moli lors de la correction des eaux du Jura et du creusement du nouveau canal. A 4 heures, devant l'auberge, situ e   trente pas de l  sur rive neuch teloise, s'arr te une voiture d'o  sortent deux dames, l'une jeune, l'autre entre deux  ges, et un monsieur de fort grand air: officier sup rieur en civil.

— Le colonel Sacc, me dis-je.¹

Apr s avoir  chang  quelques mots avec l'h tesse, accourue empress e sur sa porte, ils se dirigent de mon c t . Quand je les sens   cinq pas derri re moi, je me retourne pour saluer, car je connais personnellement le colonel... Ce n'est pas lui et je n'ai que le temps d'arr ter la main qui se portait   mon chapeau. Eux passent le pont, font une courte promenade sur terre bernoise en regardant beaucoup le paysage, puis reviennent et descendent au jardin de l'h tel, situ  en contre-bas de la route, prendre le caf  qu'ils ont dit de leur pr parer.

Un quart d'heure plus tard arrive le bon peintre Auguste Bachelin, son chevalet et sa bo te   couleurs   la main. Il a peint, vu de la rive bernoise, le pont dont la d molition est prochaine.

— Connaissez-vous le duc d'Aumale?² lui demandai-je.

— Assur ment; mais pourquoi cette question?

— Vous l'avez vu   Paris?

— Sans doute; bien souvent.

— Et aujourd'hui vous le reconn triez?

— Tous les coups; mais, encore une fois, qu'est-ce que cela peut vous faire?



Au bord de la Thielle (huile sur toile d'Auguste Bachelin).

— Eh bien, venez; je vais vous le montrer.
— Le duc d'Aumale ici! Vous plaisantez.
— Nullement; il est là dans le jardin à boire du café avec deux dames. Allons-y prendre un verre de bière et vous verrez.
— Allons vous convaincre que le contact de vos malades vous donne, à vous aussi, des hallucinations. Que diable voulez-vous que le duc d'Aumale fasse ici? Et l'avez-vous jamais vu précédemment?
— Non, jamais.

Bachelin, je le vois bien, me regarde d'un œil inquiet. Nous gagnons le jardin et, «feignant de feindre afin de mieux dissimuler», comme feu le M. Jabot de Tœpfer, prenons place à une table voisine de celle des étrangers. A peine assis, Bachelin, les yeux démesurément agrandis par l'étonnement, me dit du bout des lèvres, avec un signe de tête approbatif: — C'est bien lui!

Bientôt passe un ouvrier en bras de chemise, une scie sur l'épaule. Arrivé devant la table du duc, soudain, en un sursaut de surprise, il s'arrête net, rectifie la position en frappant les talons, descend prestement sa scie de la main gauche et de la droite fait un impeccable salut militaire.

— A qui en avez-vous, mon ami? demande le duc d'un ton qui, malgré le mot d'ami, n'a rien d'affable; je ne vous connais pas.

— Mais je vous connais fort bien, moi, mon général.

— Impossible; vous vous trompez.

— Non pas, mon général... Monseigneur le duc d'Aumale que j'ai souvent vu en Afrique quand j'étais au deuxième régiment étranger.

— Vous vous trompez, vous dis-je, reprend le duc d'un air toujours plus ennuyé. Allons, cela suffit; laissez-nous.

L'homme s'en va, tête basse, tout déconfit d'un accueil qu'il avait espéré meilleur. Le duc fait un signe à l'hôtesse qui venait justement voir si ses clients avaient besoin de quelque chose, règle son écot et la prie de faire ateler immédiatement. Dix minutes plus tard, la voiture reprenait la route de Neuchâtel, nous laissant, on peut le croire, Bachelin et moi, aussi surpris qu'amusés.

La semaine suivante, l'introduit des ambassadeurs, je veux dire la concierge, m'apporte une carte de visite: «Le colonel Burnier, de l'Etat-major fédéral.» Il attend au salon où je vais le trouver.

— Monsieur le directeur, me dit-il, je commence par vous prier de bien vouloir envisager comme strictement confidentielle la visite que j'ai l'honneur de vous faire; vous allez comprendre pourquoi.

Je réponds qu'il peut compter sur mon silence, le médecin aliéniste étant plus que tout autre tenu de garder le secret professionnel.

— Ah! reprend le colonel, ce n'est pas une affaire médicale qui m'amène; c'est une mission du Conseil fédéral. Voici: le Conseil a appris que, la semaine dernière, le duc d'Aumale qui, actuellement, commande la place de Besançon, serait venu au pont de Thielle d'où il aurait examiné les environs avec beaucoup d'intérêt, et on vous indique comme l'ayant reconnu. Est-ce exact?

— Oui, parfaitement, très exact.

— Comment l'avez-vous reconnu? L'aviez-vous déjà vu, précédemment?

— Non, jamais, mais «L'Illustration» en a donné, il y a quelque temps, un fort beau portrait, et cette tête si caractéristique m'a frappé. Vous connaissez sans doute votre collègue, le colonel Sacc, de Colombier; c'est si bien lui, avec dix ans de plus, que j'ai failli m'y tromper.

— En effet, la ressemblance est frappante, et maintenant je n'hésite plus; c'était bien lui. J'ai été précepteur de son fils, le prince de Condé, et le connais donc fort bien.

Je raconte encore au colonel la surprise de Bachelin et l'incident de l'ancien légionnaire, puis il me quitte, bien convaincu, me semble-t-il, que le duc est venu reconnaître le passage de la Thielle.

Comment le Conseil fédéral l'avait-il appris? Je ne l'ai jamais su. Et pendant combien de temps le sommeil de l'Etat-major fédéral fut-il troublé par des visions d'armées françaises forçant le passage de la Thielle? Mystère. Or voici ce que, quelques années plus tard, j'appris tout à fait par hasard. L'année, précisément, où je vis le duc à Thielle, son amie, M^{lle} X⁴, passa, avec une dame de compagnie, plusieurs mois à Neuchâtel, dans une des villas de l'Evoles⁵, où le fils de Louis-Philippe venait, de temps en temps, dans le plus strict incognito, lui présenter ses hommages. Si l'aimable colonel Burnier vit encore, il me pardonnera de rompre — après un demi-siècle — le silence que je lui avais promis.

Sept ans plus tard, alors qu'il résidait au closel Bourbon, le peintre William Roethlisberger a, lui aussi, communiqué au *Messenger boiteux* (1930) un souvenir local de jeunesse, intitulé «Comment j'ai fait manger des chevesnes pour des truites au duc d'Aumale et à Léonide LeBlanc»:

J'ai toujours adoré l'eau...

Ce fait, assez étrange pour un homme né dans un vallon retiré du canton de Berne⁶ n'en est pas moins exact. Lorsque, après la mort de mon père, ma mère — qui était Neuchâteloise — revint au pays pour s'installer à Thielle avec ses trois fils⁷, c'est avec joie que je me trouvai à proximité de l'élément qui pour moi avait tant d'attraits. Aussi, dès que l'âge le permit, j'en profitai largement.

Ce que furent, pour moi, ces années de première jeunesse, passées en toute liberté, sans professeurs, sans leçons, dans ce beau coin de pays, où, vêtu en sauvage d'un simple caleçon de bain, armé de ma ligne et de mon panier de pêche, je rôdais, de l'aube à la nuit, tout le long du cours merveilleux de l'ancienne Thielle, je ne saurais jamais vous le décrire... La belle eau bleue coulait entre des rives exquises, accélérant de temps à autre son allure, pour courir avec vivacité sur de clairs graviers, puis s'arrêtant par ci par là pour dormir doucement dans des contours où elle s'étalait et tournait en de grands remous profonds. Non! Tout ce que je pourrais vous dire de ces temps merveilleux serait encore bien loin de la réalité et du souvenir que j'en garde.

En plus de ces beautés naturelles, la Thielle de mon jeune âge était peuplée de truites, d'ombres, de brochets, de perches, etc.; et comme, grâce à mon frère aîné qui, revenant d'Angleterre, avait fait mon éducation sportive, j'avais été de bonne heure familiarisé avec tous les systèmes de pêche, je faisais de très bonnes prises. Le moment vint où ma mère, fatiguée de toujours manger du poisson, me dit un jour:

— Ecoute, William, tu nous ennuies avec tout ce poisson... Si tu veux continuer à pêcher, eh! bien, donne ton poisson ailleurs, ou vends-le. Cela te procurera un peu d'argent pour acheter tes engins de pêche... En tous cas, moi, je n'en veux plus!

Je me le tins pour dit et allai de suite m'entendre avec les aubergistes des environs, dont je devins le fournisseur attitré. Mais, si les bons jours étaient nombreux, il y en avait aussi de mauvais. Un soir que je rentrais après une longue journée où, malgré tous mes efforts, je n'avais pris que quelques misérables chevesnes — les truites et les ombres n'ayant rien voulu savoir de mes plus belles mouches — l'aubergiste du Pont, me voyant passer, courut après moi et me dit:

— Monsieur William, vous n'auriez pas des truites? Il y a là, chez moi, un monsieur et une dame, des Français, qui sont venus en voiture de Neuchâtel et qui veulent absolument des truites pour leur souper!

— Non, lui dis-je; je le regrette; mais je n'ai que quelques chevesnes.

— Oh! bien, ça ne fait rien, me répond-il, donnez-les moi toujours, «je veux déjà m'arranger!»

Je lui passe mes poissons et je rentre.

Après le souper, selon l'habitude de la maison, nous faisons en famille une petite promenade dans les environs. Arrivés sur le pont de Thielle, nous croisons le monsieur et la dame, très élégants l'un et l'autre, pour lesquels j'avais vendu mes poissons. A peine les avons-nous dépassés, que M^{me} X, une amie de ma mère en séjour chez nous, se montre très agitée et, se penchant vers ma mère, lui dit à l'oreille:

— Vous savez qui c'est?

— Non, dit ma mère.

— Eh! bien, c'est le duc d'Aumale et sa maîtresse Léonide LeBlanc... Lui est commandant de place à Besançon et elle habite à Neuchâtel, à la Tour Perrier...

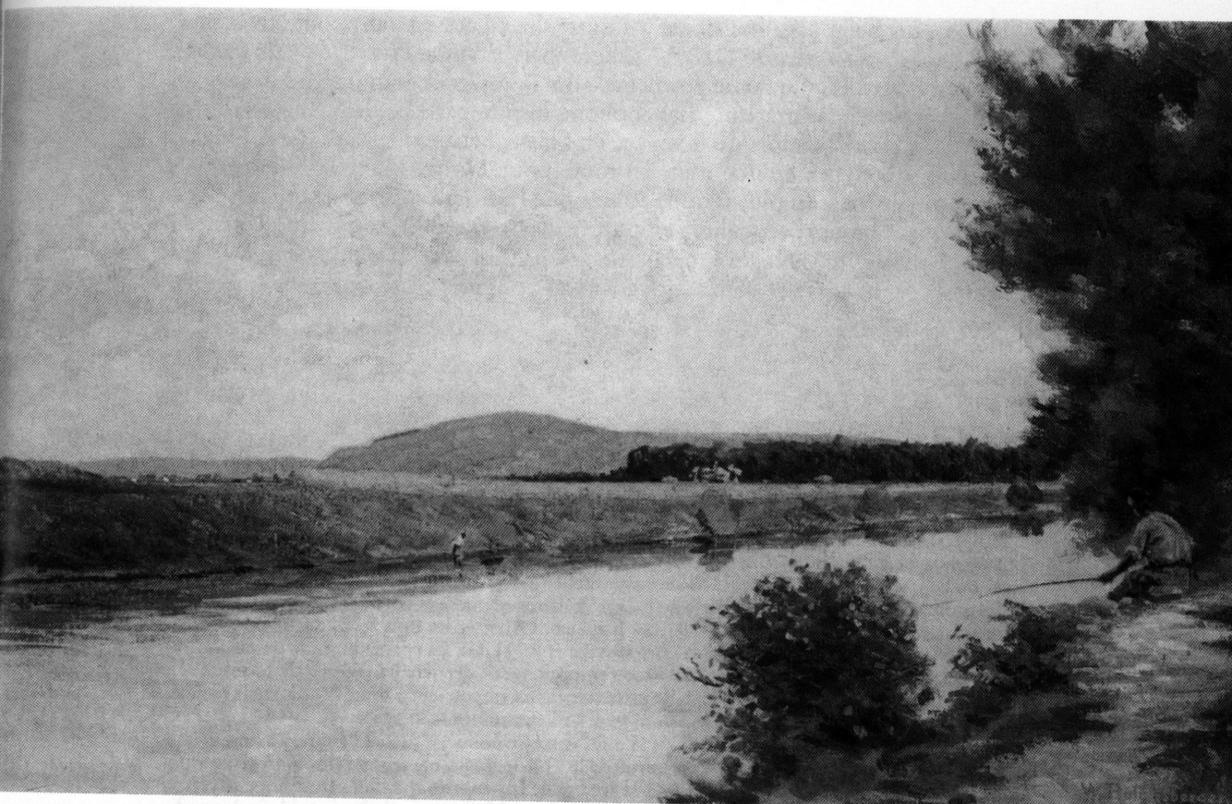
Pour moi, jeune gamin, le duc d'Aumale, ça ne me disait pas grand'chose; le mot de maîtresse me disait encore moins. Quant à celui de Léonide LeBlanc, cela ne me disait rien du tout. Mais, à l'effet que ces noms produisaient sur mon entourage, je compris que, décidément, ce devaient être des personnages d'importance et je fus très fier de l'aventure...

Voilà comment, dans mon jeune âge, j'ai fait manger des chevesnes pour des truites au duc d'Aumale et à Léonide LeBlanc.

J'y ai repensé souvent plus tard, en me promenant au milieu des merveilles de Chantilly...



Le peintre William Roethlisberger (1862-1943) a passé presque toute sa vie au clozel Bourbon (autoportrait).



*Thielle et Grand Marais au pêcheur, 1926
(huile sur toile de William Roethlisberger).*

Mais la plus belle page consacrée à l'Entre-deux-Lacs est sans conteste la quatrième lettre d'*Obermann* (1804), rédigée par Etienne-Pivert de Sénancour, comme un écho à la cinquième promenade des *Rêveries* de Jean-Jacques Rousseau, ce chef-d'œuvre de la littérature francophone inspiré par l'île de Saint-Pierre voisine. Un soir de 1793, alors qu'il voyage en Suisse, Sénancour s'installe à Thielle, ne pensant y coucher qu'une nuit, en route pour Morat. Mais, écrit-il, «j'ai été frappé, à mon réveil, du plus beau spectacle que l'aurore puisse produire dans une contrée dont la beauté particulière est pourtant plus riante qu'imposante. Cela m'a entraîné à passer ici quelques jours». A cette brusque décision du voyageur français nous devons l'une des plus émouvantes «rêveries» qu'ait jamais composées disciple de Rousseau:

Ma fenêtre était restée ouverte la nuit, selon mon usage. Vers quatre heures, je fus éveillé par l'éclat du jour et par l'odeur des foin que l'on avait coupés pendant la fraîcheur, à la lumière de la lune. Je m'attendais à une vue ordinaire, mais j'eus un instant d'étonnement. Les pluies de solstice avaient conservé l'abondance des eaux accrues précédemment par la fonte des neiges du Jura. L'espace entre le lac et la Thielle était inondé presque entièrement; les parties les plus élevées formaient des pâturages isolés au milieu de ces plaines d'eau sillonnées par le vent frais du matin. On apercevait les vagues du lac que le vent poussait au loin sur la rive demi-submergée. Des chèvres, des vaches, et leur conducteur, qui tirait de son cornet des sons agrestes, passaient en ce moment sur une langue de terre restée à sec entre la plaine inondée et la Thielle. Des pierres placées aux endroits les plus difficiles soutenaient ou continuaient cette sorte de chaussée naturelle: on ne distinguait point le pâturage que ces dociles animaux devaient atteindre; et à voir leur démarche lente et mal assurée, on eût dit qu'ils allaient s'avancer et se perdre dans le lac. Les hauteurs d'Anet et les bois épais du Julemont⁸ sortaient du sein des eaux comme une île encore sauvage et inhabitée. La chaîne montueuse du Vuilly⁹ bordait le lac à l'horizon. Vers le sud, l'étendue s'en prolongeait derrière les coteaux de Montmirail; et par delà tous ces objets, soixante lieues de glaces séculaires imposaient à toute la contrée la majesté inimitable de ces traits hardis de la nature qui font les lieux sublimes...

Le soir, je pris la clef pour rentrer pendant la nuit, et n'être point assujéti à l'heure. La lune n'était pas levée, je me promenais le long des eaux vertes de la Thielle. Mais, me sentant disposé à rêver longtemps, et trouvant dans la chaleur de la nuit la facilité de la passer tout entière au dehors, je pris la route de Saint-Blaise. Je la quittai à un petit village nommé Marin, qui a le lac au sud; je descendis une pente escarpée, et je me plaçai sur le sable où venaient expirer les vagues. L'air était calme, on n'apercevait aucune voile sur le lac. Tous reposaient, les uns dans l'oubli des travaux, d'autres dans celui des douleurs. La lune parut: je restai longtemps. Vers le matin, elle répandait sur les terres et sur les eaux l'ineffable mélancolie de ses dernières lueurs. La nature paraît bien grande lorsque, dans un long recueillement, on entend le roulement des ondes sur la rive solitaire, dans le calme d'une nuit encore ardente et éclairée par la lune qui finit.



La Vieille Thielle (huile sur toile de William Roethlisberger).

- ¹ Henri Sacc (1829-1900), colonel brigadier, premier intendant de l'arsenal de Colombier.
- ² Henri Eugène Philippe Louis d'Orléans, duc d'Aumale (1822-1897), gouverneur de l'Algérie (1847), député à l'Assemblée nationale (1871), inspecteur général de l'armée (1883), auteur d'un ouvrage sur les *Institutions militaires de la France* (1868) et membre de l'Académie française.
- ³ Victor Burnier (1837-1910), ingénieur, colonel du génie.
- ⁴ Léonide LeBlanc.
- ⁵ Maison de 1857, habitée par l'architecte Louis Perrier (1849-1913), conseiller d'Etat, puis conseiller fédéral.
- ⁶ A Wältringen, dans le district bernois de Konolfingen.
- ⁷ Carl-Gustav Roethlisberger (1820-1866), allié Ida-Jacobina Wimmer (1828-1878), fille de Charles-Philippe-Denis Wimmer, le constructeur de la gentilhommière du closel Bourbon, a eu six enfants: Gustave Edouard *Max* (1851-1906), Olga Elise Caroline (1852-1853), Paul (1854-1855), Ida Laura Mina (1855-1856), Johann Gustave *Edmond* (1858-1919) et David Jules *William* (1862-1943).
- ⁸ Jolimont, colline de forme ovale, longue de 5 kilomètres, sur la rive sud du lac de Bielle et la rive droite de la Thielle.
- ⁹ Vully, promontoire entre les lacs de Neuchâtel et de Morat.

Le closel Bourbon ou les mystères d'un toponyme

Bien avant que Charles-Philippe-Denis Wimmer, en 1859, ne fasse construire sa demeure néo-classique au closel Bourbon, ce lieudit du territoire communal de Thielle-Wavre portait déjà son double nom. Un toponyme transparent dans son premier membre, mais quelque peu mystérieux dans son second! La présence, au cadastre neuchâtelois, d'un tel patronyme — malgré sa notoriété quasi universelle — n'est pas aussi évidente qu'il ne semble *a priori*. Nous le verrons tout à l'heure.

Le terme «closel», en revanche, ne pose aucun problème d'interprétation. Il désigne un terrain clôturé toute l'année, donc affranchi de la vaine pâture, ce droit séculaire qui, une fois les récoltes terminées, permettait à chacun de laisser paître son bétail en libre parcours sur n'importe quel fonds, même privé, de la communauté. Diminutif de «clos», il apparaît aussi sous les formes «clozel», «clousel», «clouseau», «closeau» ou «clozeau» — petit clos. Et comme, à l'origine, ces pièces de terre étaient aspergées d'eau bénite par le curé de la paroisse pour consacrer leur caractère privilégié, elles sont parfois appelées «chéseaux bénis» ou «benoîts» et ressortissent à l'ancienne pratique de l'us-à-clos¹.

Aujourd'hui encore, la toponymie régionale conserve d'autres traces de cet avantage coutumier: les Closels Chambrier, Gallot et Pury, au Val-de-Ruz; A Closel, à Corcelles et à Bevaix; le chemin de Closel, à Cormondrèche; la route du Closel, à Marin, Au Closel Mordigne, à Fontaines, etc.

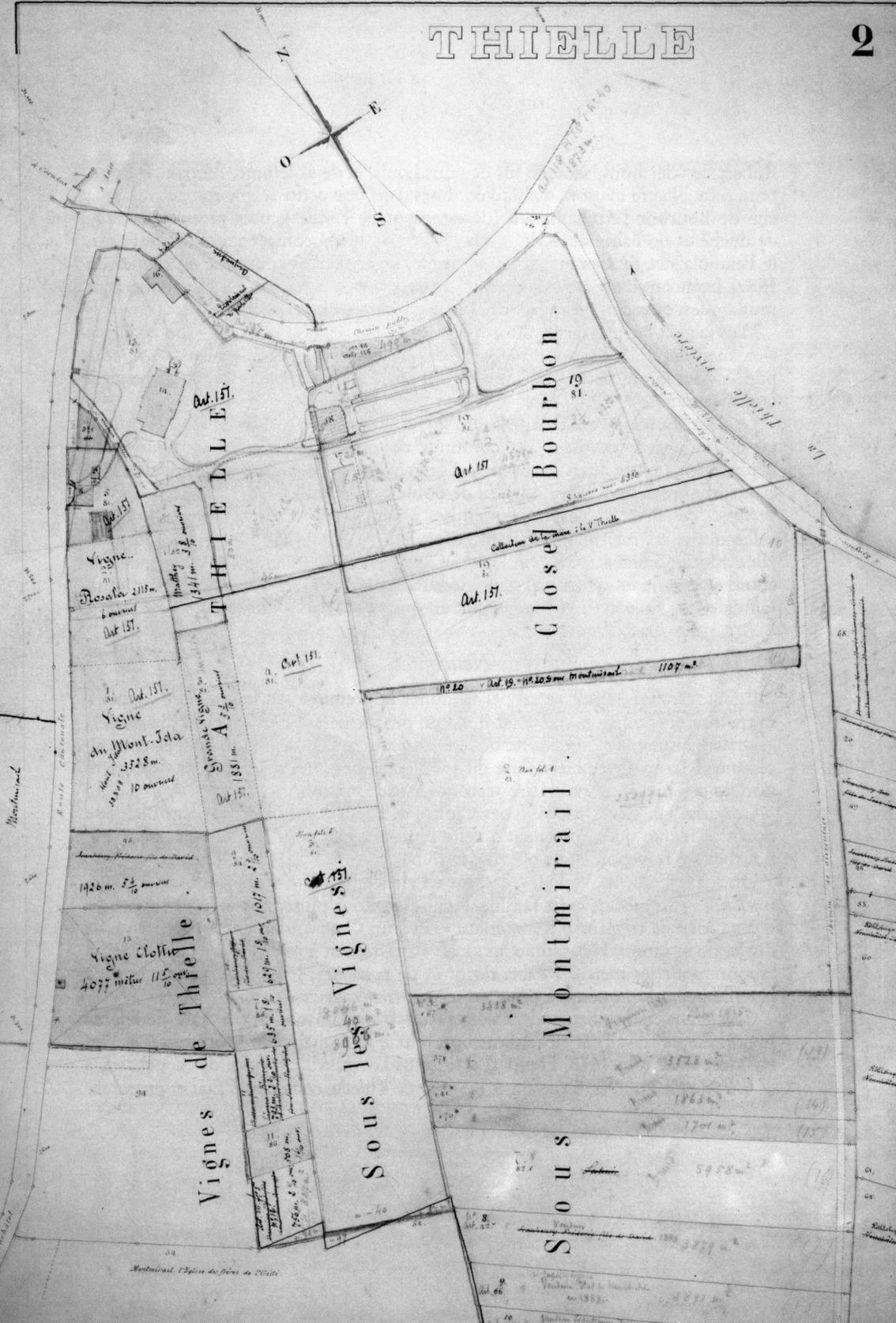
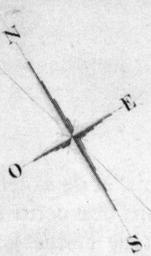
Côté pile et côté face d'un nom emblématique

Venons-en maintenant à l'énigmatique «Bourbon» qui singularise le closel de Thielle. A l'instar du limier, l'étymologiste procède souvent par élimination avant d'acquiescer l'intime conviction de la véracité: certaines pistes prometteuses s'avèrent erronées, certains indices virtuels s'effondrent, certains raccords se rompent...

Au fil de notre enquête, quatre hypothèses se sont succédé dont la dernière, par chance, s'est révélée la bonne! Autant dire que le closel Bourbon a farouchement résisté à livrer son secret. Comme s'il répugnait à abandonner une simple origine populaire ou s'il regrettait de ne pas perpétuer un nom prestigieux entre tous. Pour n'être, en fin de compte, que le survivant verbal d'un réfugié huguenot du XVI^e siècle.

Il était tentant, en effet, d'imaginer quelque lien entre ce lieudit du Bas-Pays neuchâtelois et la grande famille dynastique des Bourbon. Du temps que ses porteurs occupaient les trônes de France, d'Espagne, des Deux-Siciles (Naples) et de Parme, le Roi-Soleil et le Siècle des lumières ont diffusé l'éclat de ce nom emblématique de l'Italie aux Philippines et de l'Inde au Canada. Issue au XIII^e siècle de

Le closel Bourbon sur un plan cadastral de la commune de Thielle en 1869. ►



Montmirail l'Eglise des Prêtres de Clavay

Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis, et de sa femme, Béatrix de Bourbon, cette illustre maison, d'abord confinée dans une petite seigneurie autour de la cité de Bourbon-l'Archambault (département de l'Allier), puis promue au rang de duché et de pairie au XIV^e siècle (le Bourbonnais comprenait alors le Forez, le Beaujolais et l'Auvergne), a accédé avec Henri IV à la couronne de France en 1589. Jusqu'en 1848, cette «troisième race» royale a fourni à l'Hexagone huit monarques, sans compter ceux des péninsules italienne et ibérique².

Mais la gent bourbonienne, hormis ses branches de haut lignage — son côté face — a aussi engendré une nombreuse filiation dépourvue de sang bleu — son côté pile — dont la plupart des membres n'ont laissé aucun souvenir digne de passer à la postérité.

Le closel Bourbon de Thielle, assurément, doit plutôt rechercher son étymologie parmi les descendants du commun de cette souche patronymique, n'en déplaise aux nostalgiques des Orléans-Longueville, souverains de Neuchâtel et plusieurs fois apparentés aux Bourbon de noble extraction!

Aussi, des diverses conjectures émises à propos de notre occulte toponyme, celles qui se réfèrent à la famille régnante de Neuchâtel (de 1504 à 1707) doivent-elles, après examen attentif, être écartées sans vergogne. N'empêche qu'au premier abord elles ne manquaient pas d'être séduisantes, voire plausibles. Une raison suffisante de les évoquer ici et maintenant en quelques mots.

De la bourbe aux princes de Neuchâtel

Il faut toutefois, avant ce rappel, éliminer la première des hypothèses venues à notre esprit: «bourbon» ne serait-il pas un proche parent de «bourbe» (du gaulois «borva»), autrement dit de cette boue épaisse qui se dépose au fond des eaux croussantes? La nature marécageuse du sol de la région, avant les travaux de correction de la Thielle, pouvait faire accroire cette déduction.

Consulté à ce sujet, le D^r Olivier Clottu, médecin et historien de Saint-Blaise, se posait la même question quant à cette pièce de terre: «N'était-elle pas peut-être bourbeuse? Bourbon étant bourbe, terre boueuse au bord de la Thielle.»

Or, selon François Voillat, rédacteur en chef du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, «un mot de cette famille aurait chez nous plutôt la forme «borbon» et il n'y a rien de tel dans nos matériaux». Et Jean Courvoisier, ancien archiviste de l'Etat, de se montrer sceptique lui aussi: «On mettait à us-à-clos des terres de bon rapport pour les mettre à l'abri du droit de parcours; je ne vois pas l'intérêt de pareille opération onéreuse pour un terrain marécageux.»

Cela étant, il importait de changer son fusil d'épaule. D'où cette deuxième hypothèse de travail: le closel Bourbon jouxte le domaine de Montmirail et l'on sait que, le 30 juin 1618, Henri II d'Orléans-Longueville, prince de Neuchâtel, a cédé à Abram Tribolet, châtelain et receveur de Thielle, conseiller d'Etat et procureur



Henri II d'Orléans-Longueville, prince de Neuchâtel.

général, deux poses et demie de terre, à Montmirail précisément; le bénéficiaire y fit construire un château qui prit son nom avant d'être rebaptisé Montmirail au début du XVIII^e siècle. On pouvait supposer que le toponyme closel Bourbon était né dans le sillage de cette mutation de 1618. D'autant qu'Henri II avait pris le pouvoir effectif de notre principauté après les régences de sa grand-mère Marie de Bourbon (de 1595 à 1601) et de sa mère Catherine de Gonzague (de 1601 à 1617), et que sa femme était née Anne-Geneviève de Bourbon... Celle-ci, au reste, fut aussi régente de Neuchâtel de 1663 à 1679, soit de la mort de son mari à son propre décès. De là à songer à une autre concession princière à proximité du château Tribolet, il n'y avait qu'un pas. Mais un pas à franchir et, surtout, à étayer.

Avec raison, Jean Courvoisier réfute cette possibilité «parce qu'on n'aurait pas donné le patronyme du prince ou de sa femme à une terre qu'il a concédée: il y en a eu un si grand nombre! Tout au plus aurait-on pu dire: closel du Prince, ou de Son Altesse, voire de Seigneurie. La concession d'Henri II n'est pas forcément due à une aliénation du domaine, mais peut avoir été faite à partir d'une terre confisquée, en déshérence ou dévolue au souverain pour une raison inconnue. De toute manière, toute terre de la principauté restait propriété éminente du prince, qui n'accordait que des baux soumis à un cens récognitif». Conclusion de l'ancien archiviste cantonal: entre le toponyme neuchâtelois et le patronyme français Bourbon, il ne peut y avoir qu'une association d'idées indépendante du souverain trop respecté pour qu'on use n'importe comment de son nom».

Dès lors, il était nécessaire de revenir à la case départ et d'analyser une troisième hypothèse, émise par le D^r Olivier Clottu: «La commune de Thielle était pauvre à la fin du XVII^e siècle. Plusieurs de ses familles l'ont abandonnée pour chercher fortune au Palatinat ou ailleurs. Après la faillite d'un communier, Jonas Herman, ses terres retournèrent à la Directe en 1634. La communauté demanda au souverain qu'elles lui soient attribuées pour parer à sa misère; il s'agit d'un pré sis à Wavre et d'un closel au village de Thielle qui jouxte Les Chavannes de Thielle et Le Bugnon. Le prince Henri-Jules de Bourbon, curateur du souverain de Neuchâtel Jean-Louis-Charles, dit l'abbé d'Orléans, concéda à la communauté de Thielle pré et closel le 1^{er} février 1687. D'après la description de la reconnaissance, ce closel devait se trouver à l'emplacement de la maison Roethlisberger (primitivement Wimmer).» Ledit curateur, bien disposé à l'égard de Thielle, aurait ainsi attaché son nom au closel rétrocedé en 1687.

Nouvelle impasse néanmoins, puisqu'une investigation aux Archives de l'Etat nous a démontré que le toponyme closel Bourbon préexistait au geste d'Henri-Jules de Bourbon et figurait tel quel dans un acte du 30 janvier 1653 déjà, par lequel Pierre Claude, de Thielle, vendait ce bien-fonds au maire d'Anet, Guillaume Milliet, habitant La Poissine.



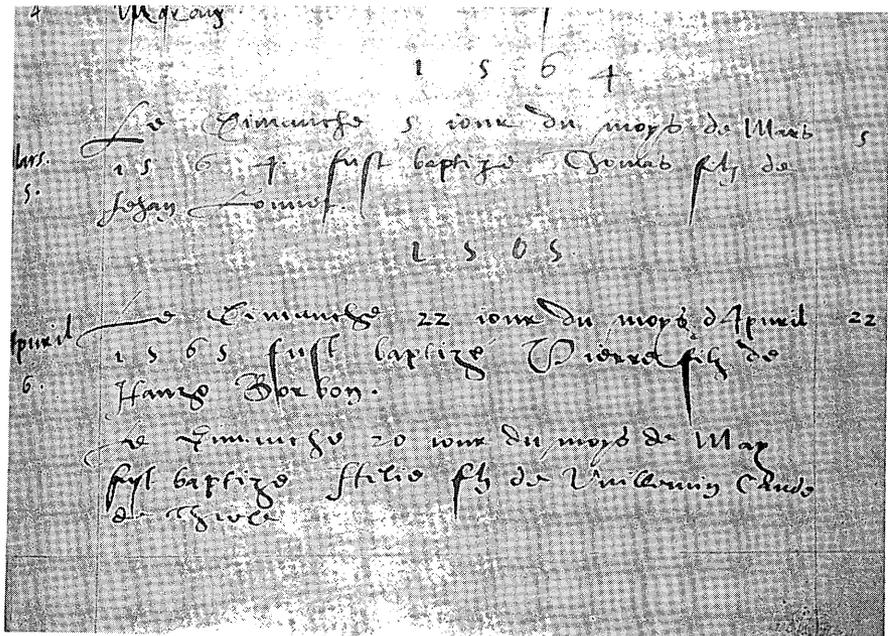
HENRY DE BOVRBON

*Grand Maître de France Fils unique
Prince de Condé premier Prince du
de France, Duc d'Anguien; Et de Clair
à Paris le 29. Juillet 16 43.*



Sculpsit **DUC D'ANGVIEN**
*de Louys de Bourbon II. du nom
sang, premier Pair, et grand Maître
Clemence de Maille' Breze' N'asquit*

*Henri-Jules de Bourbon, curateur du prince de Neuchâtel Jean-Louis-Charles,
dit l'abbé d'Orléans.*



Extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Cornaux.

Sur les traces d'un huguenot éponyme

Une fois de plus, l'enquête piétinait et son issue paraissait de plus en plus incertaine. Quand la lecture d'un article du D^r Clottu, «La châteltenie de Thielle, ses familles et leur origine», paru dans le *Musée neuchâtelois* de 1942, nous a mis dans la bonne voie.

Ayant dressé la liste des familles de la châteltenie, citées dès la Réformation ou plus tard mais aujourd'hui éteintes, l'historien de Saint-Blaise mentionne, pour la communauté de Thielle, les Bourbon, les Bronc (ou Brun), les Claude, les Rotilliat et les Tissot. Et il ajoute: «Disons pour finir que certains noms de familles sont restés attachés à des dénominations cadastrales»; à Thielle, il signale précisément le closel Bourbon!

Encore fallait-il essayer d'identifier le Bourbon éponyme de ce lieudit. Un heureux hasard veut que le plus ancien registre des baptêmes conservé en Pays neuchâtelois soit celui de la paroisse de Cornaux dont Thielle a toujours fait partie. Ouvert dès 1562, il ne contient pas moins de quatorze porteurs du patronyme

Bourbon. On y trouve notamment les trois enfants de Hanzo Bourbon: Pierre, Jean et Marie, baptisés respectivement en 1565, 1568 et 1570, et les trois enfants de Jaques Bourbon (frère de Hanzo?): Jaques, Marie et Guillaume, baptisés respectivement en 1572, 1575 et 1584. Selon toute vraisemblance, Hanzo et Jaques Bourbon étaient des réfugiés huguenots, peut-être originaires de Bourbon-l'Archambault (Allier), de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) ou de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne). Fuyant les persécutions religieuses, ils avaient probablement abouti dans la paroisse de Cornaux, car elle était terre réformée, francophone et proche de la frontière.

Une autre indication du registre baptismal autorise à faire un pas de plus vers la clé de notre problème: Pierre, déjà cité, est inscrit comme étant le fils de Hanzo Bourbon, dit Claude ou Claude dit Bourbon. N'aurait-on pas affaire ici à un cas de régime matrilocal, exprimé chez nous par la locution «aller à gendre» ou «aller gendre»? D'après Georges-Auguste Matile³, cette formule s'appliquait à «un mari qui va demeurer chez son beau-père et se nourrit, lui, sa femme et ses enfants, du bien commun, sous la condition d'exercer son industrie pour l'avantage de la maison». Dans un autre ouvrage⁴, le même auteur précise: «Lorsqu'un bourgeois établi au dehors n'avait que des filles, et que celles-ci épousaient des hommes de franche condition et venaient fixer leur domicile dans la maison paternelle, leurs maris acquéraient les mêmes droits que possédait le beau-père. C'était ce qu'on appelait aller à gendre.» Aux avantages matériels d'une telle alliance s'ajoutait souvent, pour le beau-fils, le port du patronyme de la famille de sa femme.

A défaut de certitude absolue, on peut présumer que Hanzo Bourbon, après son installation dans la paroisse de Cornaux, a épousé une des filles d'un des nombreux Claude propriétaires à Thielle, qualifiés de bourgeois dans les Reconnaissances de 1533 et 1571. Lui-même et sa femme ou un de leurs fils pourraient fort bien avoir reçu des Claude, en dot ou en héritage, un closel — apparemment détaché du clos Baudevoin — auquel, pour le distinguer d'autres parcelles, on aurait peu à peu pris l'habitude d'adjoindre le patronyme Bourbon.

Jusqu'à preuve du contraire, cette quatrième et dernière hypothèse doit être considérée comme la plus recevable, en tout cas comme la moins sujette à caution.

¹ William Pierrehumbert, «L'économie rurale du Val-de-Ruz il y a trois cents ans», *Musée neuchâtelois*, 1909, pp. 60-61, et *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, Neuchâtel, 1926, article «closel».

² Voir Baron Hervé Pinoteau, *Etat présent de la maison de Bourbon*, 1975 (4^e édition 1991); Patrick Van Kerrebrouck, *La maison de Bourbon 1256-1986*.

³ *Déclarations ou points de coutume rendus par le Petit-Conseil de la ville de Neuchâtel*, Neuchâtel, 1836.

⁴ Georges-Auguste Matile, *Histoire de la Seigneurie de Valangin, jusqu'à sa réunion à la Directe en 1592*, Neuchâtel, 1852.

De la banque d'Augsbourg à la campagne de Thielle: Charles-Philippe-Denis Wimmer

Comment est-il advenu qu'un ressortissant bavarois, Charles-Philippe-Denis Wimmer, natif de Valangin, choisisse le closel Bourbon de Thielle pour édifier la maison de campagne de ses rêves?

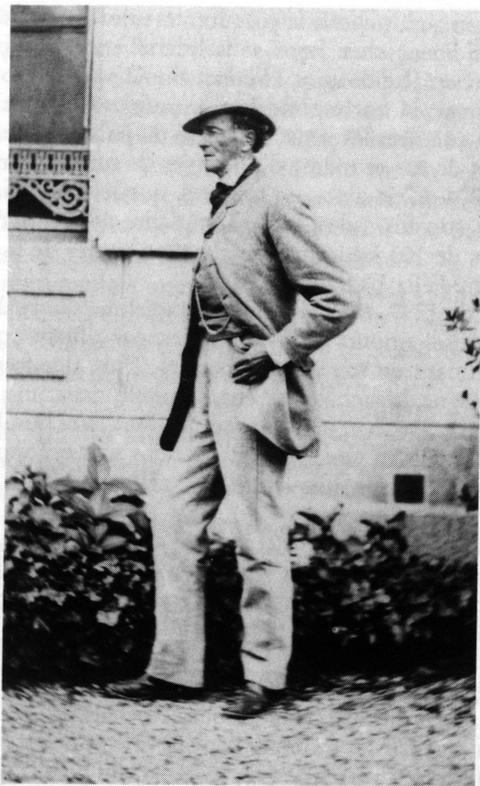
La réponse à cette question postule impérativement un retour aux origines mêmes de ce personnage peu banal, voire mystérieux.

Charles-Philippe-Denis Wimmer naît le 1^{er} février 1800 à Valangin où il est baptisé, jour pour jour, un mois plus tard. Mais qui sont ses parents? Ici déjà surgit un problème. En effet, si l'identité de sa mère ne laisse aucun doute, celle de son père suscite bien des interrogations.

Sa mère est Henriette-Louise, née Vuillemin, alors âgée de 22 ans; elle est la fille de David-Samuel Vuillemin, bourgeois et communier de Valangin, horloger à Neuchâtel, et de Salomé, née Heinzeli, et elle a un frère et une sœur, prénommés Charles-Auguste-Louis et Lisette. Le 31 mai 1797, elle a épousé Jean-Louis Wimmer, horloger, son aîné de six ans, fils de Jean-Georges-Balthazard Wimmer — maître maréchal à Neuchâtel, originaire d'Arlesheim dans le comté bavarois d'Oppenheim, naturalisé Neuchâtelois en 1774 — et de Barbe Luthy, ressortissante bernoise.

Les Wimmer-Vuillemin ont eu un premier fils, Jaques-Louis, né le 22 juillet 1797 à Neuchâtel. Mais le couple divorce le 14 août 1799, moins de six mois avant la naissance de Charles-Philippe-Denis, enregistré sous le patronyme maternel de Vuillemin. Toutefois, le 13 octobre 1809, la Chambre matrimoniale de Valangin, admettant que l'enfant a été conçu pendant l'union légale de Jean-Louis et Henriette-Louise, le légitime et en fait donc un Wimmer.

Que s'est-il passé qui ait conduit à cette séparation parentale et à ce refus de reconnaissance paternelle? Dans une *Petite chronique de la famille Roethlisberger-Wimmer*, inédite et non datée¹, l'écrivain et historienne Dorette Berthoud, arrière-petite-fille de Charles-Philippe-Denis Wimmer, élucide en partie l'affaire: peu après la venue au monde de son fils aîné, Henriette-Louise a succombé aux charmes de «celui qu'on appelait parmi nous le marquis de Saint-Hilaire» (selon les termes de la déposition du pasteur David Dardel lors du procès en divorce). D'après la chroniqueuse neuchâteloise, «c'était un étranger marié, père de deux filles, peut-être davantage, qui habitait Neuchâtel et menait un certain train. (...) Ses lettres s'étendent sur plusieurs années. Le papier parchemin, le style prouvent que c'était un homme de condition supérieure et de nationalité française. Il habitait avec les siens une maison entière, près du château; il possédait son propre cabriolet et son char à banc. Les lettres qu'il envoyait à Henriette par un messenger



Charles-Philippe-Denis Wimmer, constructeur et propriétaire de la gentilhommière.

— rarement par la poste — sont très passionnées. Mais le marquis — si marquis il y a — devait avoir la poitrine délicate, une santé débile. Les médecins lui recommandaient de se promener en voiture. Sa femme aussi était délicate, malade. Il s'excuse parfois de n'avoir pu rejoindre Henriette parce qu'il avait dû passer la soirée auprès du lit de la malade. Aucun de ces billets n'est daté».

Malgré des recherches tous azimuts, l'identification précise de l'amant de M^{me} Wimmer reste irrésolue. Bien que la même Dorette Berthoud n'y fasse aucune allusion dans son étude sur l'émigration française dans le Pays de Neuchâtel², il n'est pas à exclure qu'il se soit agi d'un noble originaire de la région bretonne de Dol (Ille-et-Vilaine), qui aurait trouvé refuge dans notre Principauté pour échapper aux périls de la Révolution. Ou d'un aristocrate d'une autre

province française qui aurait choisi le pseudonyme de «marquis de Saint-Hilaire» pour vivre tranquillement chez nous sous le couvert de l'incognito; peut-être était-il né un 13 janvier, fête de saint Hilaire.

Comme le confirme la correspondance — aujourd'hui introuvable³ — que Dorette Berthoud a eue sous les yeux, la liaison du bel inconnu et de sa dulcinée, jalonnée de hauts et de bas et même d'un projet de fuite commune, s'achève par une rupture vers 1804. C'est alors, en tout cas, que le «marquis» constitue pour Henriette-Louise et son fils cadet — aveu implicite de sa paternité naturelle? — deux rentes viagères de 103 francs par an chacune auprès de la banque des frères Louis-Pierre et Pierre-Félix DeFrance, à Paris.

Après le divorce de 1799, M^{me} Wimmer vit quelque temps à Valangin où elle accouche du fruit de ses amours extra-conjugales, par ailleurs confessées au ministre Dardel «en marquant un très grand repentir». Puis, une fois apaisés les ragots de la ville, elle regagne Neuchâtel et élit domicile dans une petite maison de famille à la rue Fleury, avec son père et sa sœur. Pour faire bouillir la marmite, on élève un cochon, on cultive une vigne et on tient une échoppe de mercerie. Le passe-temps favori d'Henriette, une femme d'esprit et de cœur, est la lecture et la philanthropie...

Lorsque Charles-Philippe-Denis atteint l'âge d'aller à l'école, elle le confie, en internat, à une famille Tissot de La Chaux-de-Fonds, où se trouve déjà Jaques-Louis; dès 1811, les deux enfants entrent à l'école publique de cette même ville.

Entre-temps, une bonne nouvelle parvient à la jeune femme: un de ses grands-oncles, J.-J. Schwartz, ancien tonnelier à Wimpfen, près d'Heilbronn (Wurtemberg), l'institue légataire de sa fortune, rondelette semble-t-il. Aussi quitte-t-elle la rue Fleury pour la maison du quartier Jacques Rochais, au N° 6 de la rue Saint-Honoré. Si l'on en juge par les montants qu'elle affecte dès après cet héritage, par testament olographe, aux pauvres de Neuchâtel, à son père, à sa sœur, à son frère, à sa domestique et, bien sûr, à ses deux fils, M^{me} Wimmer doit alors jouir d'une situation matérielle assez confortable. Charles-Philippe-Denis en est le bénéficiaire prioritaire: «Je donne à mon fils cadet, Charles-Philippe-Denis Vuillemin, en prérogative sur son aîné, vu les circonstances et que son éducation est moins avancée, 200 louis d'or qu'il prélèvera avant que d'entrer en partage.»

Au sortir des classes de La Chaux-de-Fonds, l'adolescent est placé dans un internat à Männedorf (ZH) pour y apprendre l'allemand. Mais, pendant ses vacances, il aime à revenir à Neuchâtel où sa mère habite maintenant la maison Bachelin, près de l'ancien Hôtel du Sauvage, au bord du Seyon (actuelle place Pury), et où elle loue, dans les parages de la Pierre-à-Mazel, une petite «possession», dite le Sommerhouse. C'est là, dans cette retraite au bord du lac, que le jeune homme retrouve ses amis Auguste-Henri Wittnauer, Charles Perret, Henri Bovet, Auguste Meuron, Charles Jeanrenaud, James Touchon et autres fils de la bonne société citadine.

En 1816, M^{me} Wimmer, forte des recommandations de trois hommes d'affaires de la place, MM. Jeanjaquet, Berthoud et Borel, entreprend des démarches pour faire entrer Charles-Philippe-Denis, comme apprenti, dans la maison de banque Jean-G.-G. von Halder, à Augsburg, en Bavière. L'adolescent passe dès lors quelque huit ans en terre germanique, de 1817 à 1824. Très tôt, il se lie d'amitié avec le neveu de son patron, Paul von Stetten, fils de David von Stetten et de Barbara, née von Halder; grâce à cette relation, il ne tarde pas à rencontrer une des sept sœurs de son ami augsbourgeois, Jeanne-Jacqueline-Albertine von Stetten, née le 2 août 1800, qu'il épousera en 1826, une fois son avenir assuré.

Si, là-bas, sa vie sentimentale prend un tournant décisif et s'il peut satisfaire ses penchants pour la littérature (il lit beaucoup), pour la musique (il suit des leçons de flûte et assiste aux concerts) et pour la danse (il fréquente des «harmonies», sauteries précédées d'instant de musique de chambre), Wimmer ne parvient pas à s'épanouir dans la banque von Halder où, malgré tout, il gravit quelques échelons professionnels. Car son rêve d'enfance ne cesse de le harceler: devenir gentilhomme campagnard, gérer un domaine, cultiver la terre et élever du bétail! Cela en Suisse, si possible.

C'est pourquoi, avant de pouvoir se marier et offrir à sa future femme, issue d'un milieu social plus élevé que le sien, une position matérielle digne de son rang, Wimmer doit réunir les fonds nécessaires à l'acquisition d'une campagne. N'écrit-il pas à cette époque: «Quoique peu fortuné, je suis jeune, je puis, par mon activité et mon goût du travail, espérer de pouvoir constamment suffire à nos besoins, surtout en adoptant le genre de vie de la campagne qui est peu dispendieux et le plus conforme à nos goûts»?

Non sans peine, il réussit à atteindre son objectif: à ces propres économies viennent s'ajouter le capital producteur de la rente viagère constituée en sa faveur par son présumé père (le «marquis de Saint-Hilaire»), une avance sur sa part de l'héritage maternel, un engagement de 1800 louis émanant de sa mère et la dot de sa fiancée.

Dès 1823, Charles-Philippe-Denis se met en quête d'une propriété, d'autant que sa mère «a pris en grippe son appartement et rêve d'aller vivre à la campagne». Une première affaire, près de Morat, n'aboutit pas. Une deuxième, à Epagnier, portant sur un «magnifique domaine de 26 poses de prés et de champs, sans compter les jardins et 11 ouvriers de vigne», traîne en longueur; il s'agit vraisemblablement d'un bien appartenant à Henri Gigaud, ancien propriétaire de la manufacture d'indiennes de Marin.

Faute de pouvoir réaliser son projet, il emménage avec sa mère et son frère, en juin 1824, à Saint-Blaise, dans la maison de la Petite ou Nouvelle-France, ainsi surnommée car, à l'époque de la Révolution, elle avait hébergé plusieurs réfugiés de la noblesse française.

Acte d'achat,

par lequel Monsieur Charles Philippe Denis Wimmer, de Thielle, acquiert des héritiers de feu le Sieur Jean Henri Coucard, Communier de Thielle et de Sables et de ceux de sa défunte femme Madelaine Catherine née Dürler

Un Domaine situé rière la Communauté de Thielle.

Du Mardi 14^e Février 1826.

Premier acte d'achat, du 14 février 1826.

Il continue néanmoins à négocier l'éventuel achat d'Epagnier. Mais dans une lettre du 24 février 1826 à son futur mari, M^{lle} von Stetten «répond avec enthousiasme à la description que Charles-Philippe-Denis doit lui avoir faite de la maison de Thielle qu'il vient d'acquérir et de son bétail. Il a décidé de prendre un valet de Zurich. A cette lettre, elle joint son acte de baptême pour la publication des bans» (Dorette Berthoud). Celle-ci est effectivement annoncée en l'église de Cornaux les 2, 9 et 16 avril 1826, mais «le mariage eut sans doute lieu à Augsbourg», d'où Wimmer «ramena sa jeune femme pour l'installer dans ce domaine qu'il avait eu tant de peine à obtenir» (id.).

Au demeurant, son frère Jaques-Louis lui écrit et le félicite de son choix: «Tu as pris un parti: celui de t'adonner à l'agriculture, de t'établir par l'achat d'une campagne et de t'y fixer après avoir épousé M^{lle} de Stetten. Je l'approuve entièrement.»

Et pour apprendre les rudiments de la culture de la terre, Wimmer accomplit un stage chez les paysans Sandoz, à Epagnier, village où il habite quelques mois, comme l'atteste l'acte d'achat du 14 février 1826 dans lequel il est qualifié de «communier de Thielle et domicilié à Epagnier».

La reconstitution du closel Bourbon

Grâce à une série de minutes notariées, il est permis de suivre la reconstitution progressive du closel Bourbon — morcelé au cours des siècles — par le futur bâtisseur de la gentilhommière de 1859.

Tout commence le 14 février 1826, dix jours avant la missive expédiée d'Augsbourg. A cette date, Wimmer acquiert des héritiers de Jean Henri Conrad, communier de Thielle et de Saules, et de sa femme Madelaine Catherine, née Dürler, un domaine «consistant en deux maisons contiguës par la grange entre deux, situées au village de Thielle, jouxtant de vent le four de l'honorable Communauté et d'uberre la route tendant du Pont de Thielle à Neuchâtel», ainsi que divers jardins, champs, prés, bois, vergers et vignes aux alentours. Une pose de ce domaine, en nature de verger et jardin, est précisément située au closel Bourbon. C'est donc dans cette ferme villageoise que les Wimmer vivront pendant les trente-trois premières années de leur mariage. L'achat a coûté 1250 louis, soit 21000 livres tournois du pays.

Nouvelle acquisition en 1836: «Un morcel de champ situé dans la fin des Mau-prés, lieu dit le Champ Magnenet» (une pose environ), cédé par le sieur Alphonse Dardel. De même en 1837: «Un morcel de terre en nature de jardin et pré, situé au lieu dit Le closel Bourbon» (une pose environ), vendu par le sieur Jean César Reinhardt.

Trois ans plus tard, par donation entre vifs du 13 août 1840, Wimmer reçoit «une pièce de terre existant en nature de pré devant Montmirail, au lieu dit de l'Etang, de la contenance d'une pose et un huit plus ou moins»; le donateur, qui dit agir ainsi «en reconnaissance de services rendus par le donataire et comme une marque d'estime et d'amitié de sa part», est Henry-Seymour de Montagu (1785-1859), officier de l'armée britannique des Indes, puis directeur des Timbres à Londres, mais propriétaire à Wavre, de 1836 à 1840, de l'ancien domaine du baron David-Alphonse de Sandoz-Rollin; avec ses frères Montagu de Montagu et Willboughly de Montagu, Henry-Seymour avait passé cinq ans, de 1793 à 1798, dans la pension du pasteur Jean-Georges Tschiffely, à La Neuveville, et il avait gardé de ce séjour en Suisse un souvenir impérissable. Au reste, son frère Montagu de Montagu, célibataire, donna en 1859 à La Neuveville 10000 livres pour l'édification d'un établissement destiné aux bourgeois pauvres: l'hospice Montagu, construit en 1864 sur les plans de l'architecte Hans Rychner, celui-là même qui dessina la gentilhommière de Wimmer au closel Bourbon... Sans doute ce dernier a-t-il favorisé ou l'acquisition ou la vente du domaine de Wavre. D'où la largesse d'Henry-Seymour de Montagu à son endroit⁴.

Mais c'est surtout en 1853 que Wimmer frappe un grand coup au profit du remembrement du closel Bourbon. Le 21 juin de cette année-là, pour la somme de 30000 francs fédéraux, il acquiert des hoirs de Jean-Antoine Clottu, notaire et

justicier à Cornaux, «un domaine situé rière la Commune de Thielle», d'une superficie d'une trentaine de poses, soit quelque 8 hectares, dont un demi en vigne. Ce domaine comprend trois bâtiments à usage d'habitation, d'écurie, de grange, de remise et de hangar; ils constituent aujourd'hui la dépendance située à l'est de la maison de maître et ont été en grande partie reconstruits en 1884.

Dès lors, Wimmer possède, toutes parcelles confondues, un capital foncier de près de 10 hectares compris entre le village de Thielle, Montmirail et la Thielle. La cinquantaine passée, il lui reste à couronner son ascension sociale et matérielle en s'y faisant construire la maison que l'on sait.

Communier de Thielle

En 1826, on l'a vu, Wimmer est qualifié de «communier de Thielle», bien qu'encore domicilié à Epagnier. C'est dire qu'il a donné suite à une recommandation de sa mère, déjà formulée dans une lettre du 6 octobre 1822: «Vous n'êtes pas naturalisé au pays et vous n'avez point de commune. Par acte de naturalisation, nous jouissons de la liberté de nous établir en quel endroit du canton que nous voulons. Si vous n'eussiez rien du tout et que vous voulussiez contracter mariage dans ce pays, on vous obligerait d'acheter une commune, toute petite fût-elle. C'est une formalité et une précaution que l'on prend afin que ceux que l'on naturalise ne retombent pas à la charge de la Seigneurie. Je conçois fort bien que l'on ne craigne rien de tout cela de votre part. Ce ne serait donc que par bienséance, pour qu'il fût dit que vous avez un endroit bien direct.»

D'ailleurs, l'intégration de Wimmer à la petite communauté de Thielle a été rapide et totale. Il y devient ancien d'Eglise et y assume diverses charges officielles: juge suppléant dès 1828, justicier de 1829 à 1834, voyer (responsable des voies publiques) dès 1831 et, charge suprême, président de l'honorable Communauté. Du 1^{er} mars au 1^{er} mai 1848, au lendemain de l'abolition de l'Ancien Régime, il est membre du Comité administratif de justice et police de Cornaux.

Simultanément à la gestion de son domaine agricole, horticole et viticole, il exerce des activités d'homme d'affaires, s'occupant notamment de transactions immobilières. C'est lui, par exemple, qui est chargé de la gestion, puis de la liquidation des biens — sis dans les paroisses de Cornaux, Cressier et Chules — de Daniel-Auguste Clottu, ancien d'Eglise à Cornaux, émigré en Amérique (Salmanac/Illinois) en 1844.

Le 6 juin 1828, sa femme lui donne leur unique enfant, une fille prénommée Ida-Jacobina, dite Jacqueline, qui épousera en 1850 Carl-Gustav Roethlisberger, faisant ainsi entrer le closel Bourbon dans le patrimoine de cette famille bernoise.

M^{me} Wimmer-von Stetten mourra à Thielle le 29 septembre 1868, quatre mois avant son mari, Charles-Philippe-Denis Wimmer, décédé lui aussi au closel Bourbon le 21 janvier 1869.

Leur gendre, Carl-Gustav Roethlisberger, les avait précédés dans la tombe en 1866, à l'âge de 46 ans, alors que leur fille Ida-Jacobina les y rejoindra en 1878, à l'âge de 50 ans. Ce couple a eu six enfants dont Edmond Roethlisberger (1858-1919), musicologue, père de Dorette, alliée Berthoud, puis Petitpierre, et William Roethlisberger (1862-1943), artiste peintre.

Jusqu'en juillet 1989, la propriété du closel Bourbon est restée en mains de la famille Roethlisberger.

Des Wimmer aux Roethlisberger

Quand, en 1850, Ida-Jacobina Wimmer (1828-1878), fille de Charles-Philippe-Denis Wimmer-von Stetten, épouse Carl-Gustav Roethlisberger après avoir étudié à l'institut voisin des frères moraves de Montmirail, la gentilhommière du closel Bourbon n'est pas encore construite. La famille Wimmer vit encore dans une maison du village de Thielle où elle exploite un domaine agricole, cela jusqu'en 1859.

Selon le D^r Olivier Clottu — qui tient l'information de William Roethlisberger, un de ses anciens patients — «le père Wimmer, qui connaissait le père Roethlisberger (ndlr.— Johannes, 1791-1853), fabricant de toile à Walkringen (ndlr.— dans le district bernois de Konolfingen) et qui s'arrêtait à Thielle en se rendant à la foire de Neuchâtel, lui aurait proposé que leurs enfants s'allient. Ce qui fut fait!»

Né en 1820, Carl-Gustav Roethlisberger s'occupe d'abord de l'entreprise textile familiale de Walkringen; officier et député au Grand Conseil bernois, il devient ensuite, dès 1850, conseiller d'Etat. Bien que prématurément décédé en 1866, à l'âge de 46 ans, il a eu six enfants dont deux ont assuré la descendance de la lignée: Johann-Gustave-Edmond Roethlisberger (1858-1919), musicien et musicologue, allié Marie-Louise Demme et père de deux filles; et David-Jules-William Roethlisberger (1862-1943), artiste peintre, allié Louise-Alice de Reynier et père de quatre fils: Gustave (1886-1980); allié Marcelle Carbonnier; Ernest (1888-1964), allié Denyse Robert; Paul, dit Paulo (1892-1990), allié Gurly Martens; et Maurice (1899-1975), allié Ruth Mayu.

Après la disparition de ses parents, le peintre William Roethlisberger hérite du closel Bourbon, où il installe son atelier⁵ dans lequel travaillera aussi son fils, le sculpteur Paulo Roethlisberger⁶; devenue propriété d'Ernest Roethlisberger, un de ses autres fils, puis d'une hoirie comprenant la veuve de celui-ci et ses enfants, la maison ne quittera le patrimoine de la famille que le 15 juillet 1989, à 15 h 30, par sa vente à Pierre von Allmen, qui y ouvre un musée de beaux-arts.

On a déjà dit que Charles-Philippe-Denis Wimmer avait été président de l'honorable Communauté de Thielle. Or, après la fusion, en 1888, des deux localités de Thielle et de Wavre en une seule commune, quatre descendants de Wimmer et un membre allié de la famille Roethlisberger ont aussi assumé cette fonction:



▲
*Carl-Gustav Roethlisberger,
 mari d'Ida-Jacobina Wimmer.*

*Trois des six enfants du couple
 Roethlisberger-Wimmer. De gauche
 à droite: Edmond (1858-1919),
 Max (1851-1906) et
 William (1862-1943).* ►



Max Carbonnier (1857-1934), père de Marcelle devenue la femme de Gustave Roethlisberger, qui fut président de Thielle-Wavre de 1888 à 1934; William Roethlisberger, vice-président de 1888 à 1934 et président de 1934 à 1936; Ernest Roethlisberger, président de 1936 à 1964; Bruno Roethlisberger, fils de Gustave, président de 1964 à 1980, et Jean-Dominique Roethlisberger, fils de Bruno, président dès 1992.

¹ Texte dactylographié de 32 pages que nous a aimablement communiqué M. Marc William Roethlisberger, de Saint-Blaise, petit-neveu de Dorette Berthoud.

² *Musée neuchâtelois*, 1959, pp. 141-183.

³ Les recherches opérées à notre demande au Grand-Verger d'Areuse par le Dr Pierre Berthoud, fils de Dorette Berthoud, sont demeurées vaines.

⁴ Voir Reynold Ramseyer, *Montagu, capitaine de vaisseau*, Yens, 1992.

⁵ «Mon œuvre de peintre n'a pas eu d'autre ambition que d'être régionale. Le pays de Thielle, le bas-lac de Neuchâtel, voilà ce que j'ai voulu fixer sur la toile» (propos de William Roethlisberger cités par Maurice Jeanneret dans «William Roethlisberger», *Le Véritable Messager boiteux de Neuchâtel*, 1941, pp. 61-62); voir aussi Gérard Comtesse, *William Roethlisberger, le peintre du lac de Neuchâtel*, Hauterive, 1989.

⁶ Voir Maurice Jeanneret, «Paul Roethlisberger, sculpteur», *Le Véritable Messager boiteux de Neuchâtel*, 1932, pp. 70-71; Pierre Godet et Maurice Jeanneret, «Les sculpteurs», *Beaux-Arts* (Le Pays de Neuchâtel), 1948, pp. 96-98.

Un échantillon néo-classique

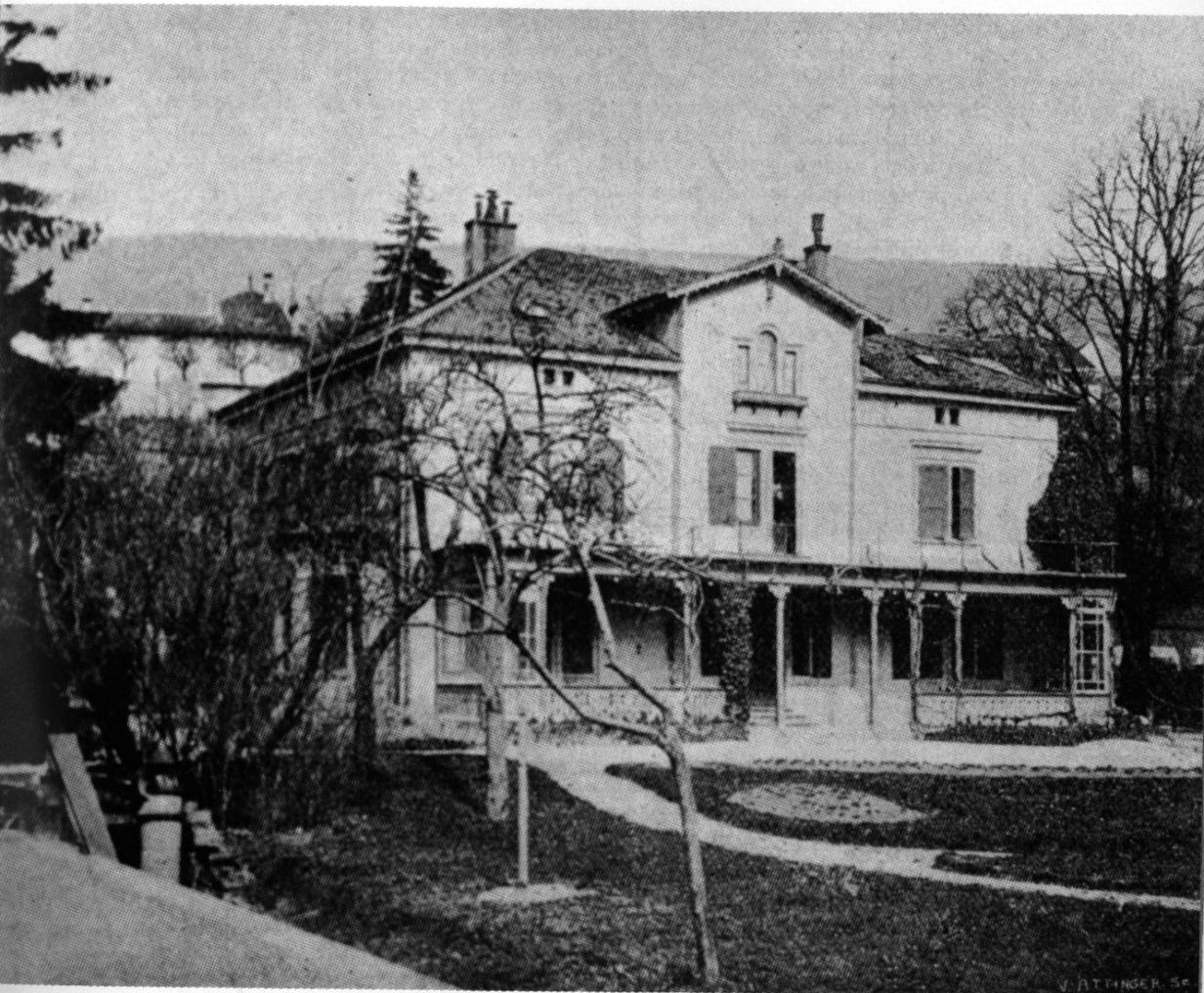
Au milieu des années 1850, fortune faite et désormais rentier, Charles-Philippe-Denis Wimmer décide de s'offrir une vraie maison de maître sur le vaste terrain qu'il a constitué, pièce après pièce, au closel Bourbon et à ses alentours, pratiquement en face de son premier mas de 1826.

Pour en dresser les plans, il a recours à l'un des meilleurs architectes de la jeune République neuchâteloise, Hans Rychner (1813-1869); nous y reviendrons. Et il opte pour un style très semblable à celui de la maison de Vigner, au N° 9 de la rue du Verger, à Saint-Blaise, toute proche de la Petite-France où, naguère, il a passé deux années avec sa mère et son frère. De toute évidence, il doit avoir été séduit par cette résidence érigée là en 1856 pour Louis-Alexandre de Dardel-Perregaux (1821-1901), ancien surintendant à la cour de Suède et plusieurs fois président de la commune de Saint-Blaise. Et même si aucune mention connue n'en apporte la preuve formelle, tout porte à penser que Vigner est aussi une création de Rychner ou, du moins, l'inspiratrice patente du closel Bourbon. Quoi qu'il en soit, les traits communs de ces deux gentilhommières contemporaines et presque voisines engagent à une telle déduction.

Terminée en 1859, la maison de Wimmer, loin d'être un archétype du genre, relève néanmoins du néo-classicisme tardif. Elle en possède les caractéristiques essentielles, redevables à la fois au purisme de l'Antiquité et au rationalisme et au naturalisme du Siècle des lumières: priorité de la symétrie, prédominance des lignes géométriques, stricte ordonnance des façades, sobriété des couleurs et des décors, recherche de l'équilibre, intégration au paysage, etc. D'aucuns, plus préoccupés d'académisme et d'esthétisme que de simple beauté, supposent même des clés arithmétiques à la source des élégantes proportions du closel Bourbon et n'hésitent pas à y déceler les indices d'une application délibérée de la section dorée ou nombre d'or... Seule une étude pythagoricienne des rapports entre les parties et le tout de la maison confirmerait ou infirmerait cette hypothèse plus spéculative qu'éclairante.

Qu'on ne s'y trompe pas! Exprimé par des mots, le rigorisme architectural du néo-classicisme n'est que faux-semblant. En fait, il confère à la gentilhommière de Thielle ce dépouillement qui valorise la beauté, cette harmonie qui révèle le bon goût, cette mesure qui garantit l'intimité, cette netteté qui consacre la distinction, cette franchise qui inspire la convivialité, ce calme qui engendre la contemplation, cette luminosité qui ouvre l'esprit et cette prestance qui assure le confort.

Ici, rien de clinquant et de superflu. La maison, à l'image des gens du pays, ne porte ni masque ni fard. Elle est claire sans être transparente, cossue sans être luxueuse, bourgeoise sans être prétentieuse, vaste sans être menaçante, unique sans être extraordinaire, fonctionnelle sans être monotone, solide sans être mastoc, solitaire



*La maison de Vignier, construite à Saint-Blaise
pour Louis-Alexandre de Dardel-Perregaux.*

sans être isolée. Certes, elle n'a pas pignon sur rue mais, élevée en terrain dégagé, maintenant au cœur d'un hectare de verdure elle tient le haut du pavé! D'autant qu'à l'encontre de ses consœurs en ordre contigu des villes et des villages, elle ne peut compter que sur elle-même et son environnement agreste pour afficher cette discrète grandeur qui distingue la plupart des «campagnes» du Pays de Neuchâtel.

Pour mieux saisir la matière et l'esprit de la résidence du closel Bourbon, il faut à tout prix en faire le tour du propriétaire et promener son regard de haut en bas, de long en large, de proche en proche et de part en part. Il faut aussi prendre du recul et embrasser sa silhouette, depuis le parc, dans son écrin d'arbres et de pelouses. Il faut encore, de l'intérieur, à travers les vitrages à l'ancienne, se laisser entraîner jusqu'au lointain horizon esquissé par le ciel et les Alpes et s'attarder parmi les champs et les prés qui descendent jusqu'aux berges voisines de la Thielle.

Le corps principal de la maison, d'un seul étage, est tripartite, son axe de symétrie vertical passant par le fronton triangulaire des deux façades nord et sud. Légèrement en saillie, la division centrale, plus large que les deux divisions latérales, est rehaussée par un attique amorti par un fronton. Chaque division est limitée par des pilastres angulaires, à refends au rez-de-chaussée et creusés de panneaux rectangulaires sans ornements au premier étage et à l'attique. Un cordon souligne horizontalement les façades au niveau des tablettes de fenêtres du premier étage, mais aucune moulure apparente ne sépare le fronton du reste de la division centrale. Une corniche de pierre couronne les quatre façades.

Curieusement, la façade septentrionale du corps principal est animée par le rythme 1-3-1, autrement dit une ouverture par niveau contre les divisions latérales et trois ouvertures par niveau contre la division centrale, tandis que la façade méridionale est réglée par le rythme 1-2-1. En revanche, les trois ouvertures de l'attique, au nord comme au sud, sont identiques: au centre, un triplet dont la baie médiane en plein cintre (les seules courbes du bâtiment!) est encadrée de baies rectangulaires en accolade et, de part et d'autre, deux œils-de-bœuf en as de carreau.

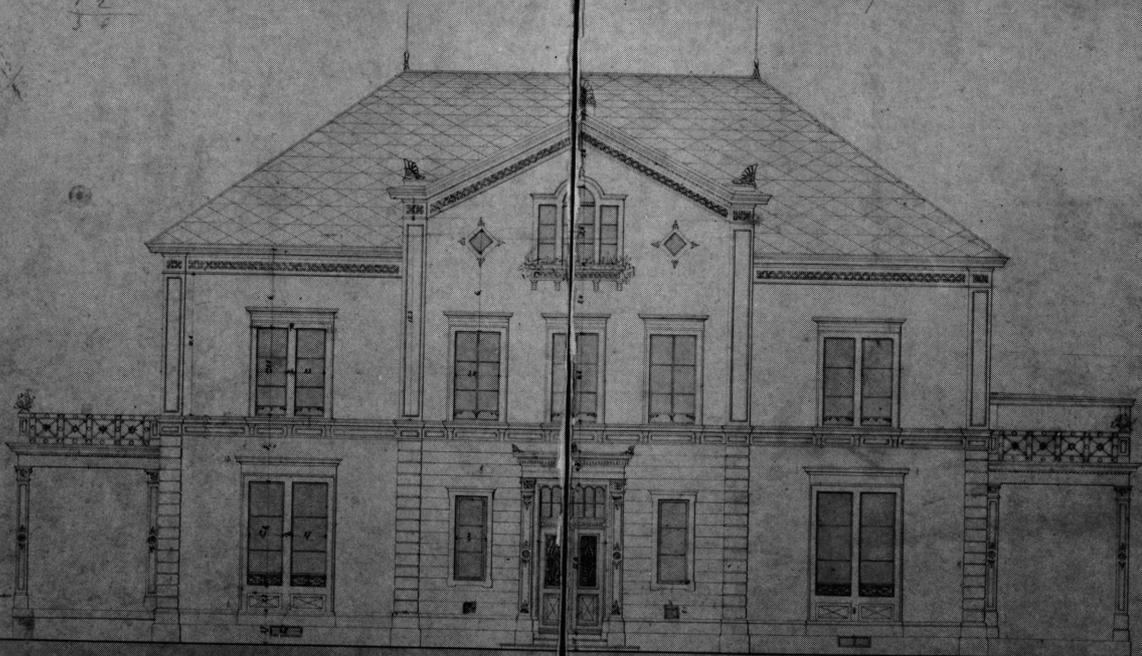
Les huit fenêtres nord et sud des divisions latérales, quadrangulaires, sont partagées par un meneau. Les allèges de celles du rez-de-chaussée nord sont parées de pointes de diamant en bas-relief. Toutes les ouvertures du premier étage ont des appuis en fonte scellés dans les piédroits, alors que ceux des triplets, en encorbellement, sont soutenus par quatre consoles. Les encadrements de l'ensemble des ouvertures des deux façades principales possèdent un linteau en ressaut; l'entablement de la porte d'entrée, à la frise denticulée, est sommé de trois coquilles et repose sur deux pilastres moulurés au chapiteau relevant de l'ordre ionique. Des grilles de fonte et de fer forgé ferment les ouvertures du rez-de-chaussée nord. À l'étage, les façades est et ouest des divisions latérales sont chacune percées de trois ouvertures.

A noter que le corps principal est flanqué, à l'est et à l'ouest, de deux ailes sensiblement en retrait et un peu moins élevées que le cordon intermédiaire. Leur toit

1 4
1 5
1 2
5 2

2-1
2-2
1-1
1-2

Façade au Nord.



Plan de la façade nord du closel Bourbon, dressé par l'architecte Hans Rychner.



Dans son écriin d'arbres et de pelouses... rest que le cordon intermédiaire. Les voi



L'aile orientale, aménagée en véranda.



Une reconstruction de 1884, la dépendance à l'entrée du parc.

plat fait office de terrasses ceintes d'une balustrade en fer forgé; l'aile occidentale abrite des locaux de service, cependant que l'orientale est aménagée en véranda débouchant à l'est sur un perron à deux rampes pourvu d'une balustrade en fonte et chapeautant l'entrée des caves et du cellier, et au sud sur un escalier de roc.

Au midi, un perron à deux rampes, muni d'une balustrade à colonnes fuselées, sur lequel s'ouvrent deux portes-fenêtres, assure la liaison avec le parc.

Si le soubassement de l'ensemble de la maison est en roc gris clair, très résistant, mais difficile à décorer, tous les autres éléments de pierre apparente sont en calcaire jaune d'Hauterive, plus facile à sculpter, ainsi que la façade appareillée de l'étage ouest, exposée aux intempéries. Le crépissage blanc des murs contribue à la mise en valeur de ce matériau indigène.

La surface au sol de la maison est de 363 m² et son volume de quelque 4200 m³.

Quant à la dépendance, à l'origine affectée aux écuries et au logement du personnel, d'une surface au sol de 122 m² et d'un volume de 1100 m³ environ, elle est une reconstruction de 1884 de la ferme achetée par Wimmer en 1853 aux hoirs de Jean-Antoine Clottu.

L'envers du décor, autrement dit l'intérieur de la grande maison, est au diapason de l'aspect extérieur: on y retrouve la même harmonie néo-classique. La distribution des locaux et des accès, le choix des matériaux, la pondération des coloris et des ornements, l'éclairage prioritaire laissé à la lumière naturelle, etc., semblent même prédestiner cet espace au rôle de musée de beaux-arts et de lieu d'expositions temporaires qu'il remplit depuis 1990. Seule une restauration légère, conduite avec discrétion par l'architecte Gilbert Perrenoud, du Landeron, a été nécessaire pour lui rendre son économie originelle et l'accommoder à sa vocation nouvelle.

Reste à signaler le rare privilège dont le closel Bourbon peut, aujourd'hui encore, s'enorgueillir: celui d'être implanté au cœur d'un parc de quelque 10000 m². Ni du type à la française, ni du genre à l'anglaise, mais aménagé dans le respect du site naturel pour être en correspondances permanentes avec la maison qu'il encadre, ce parc — largement ouvert aux visiteurs — et sa demeure «se répondent» comme les symboles baudelairiens:

*La Nature est un temple où de vivants piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles;
L'homme y passe à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers.*

*Comme de longs échos qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité
Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.*

Hans Rychner, l'architecte

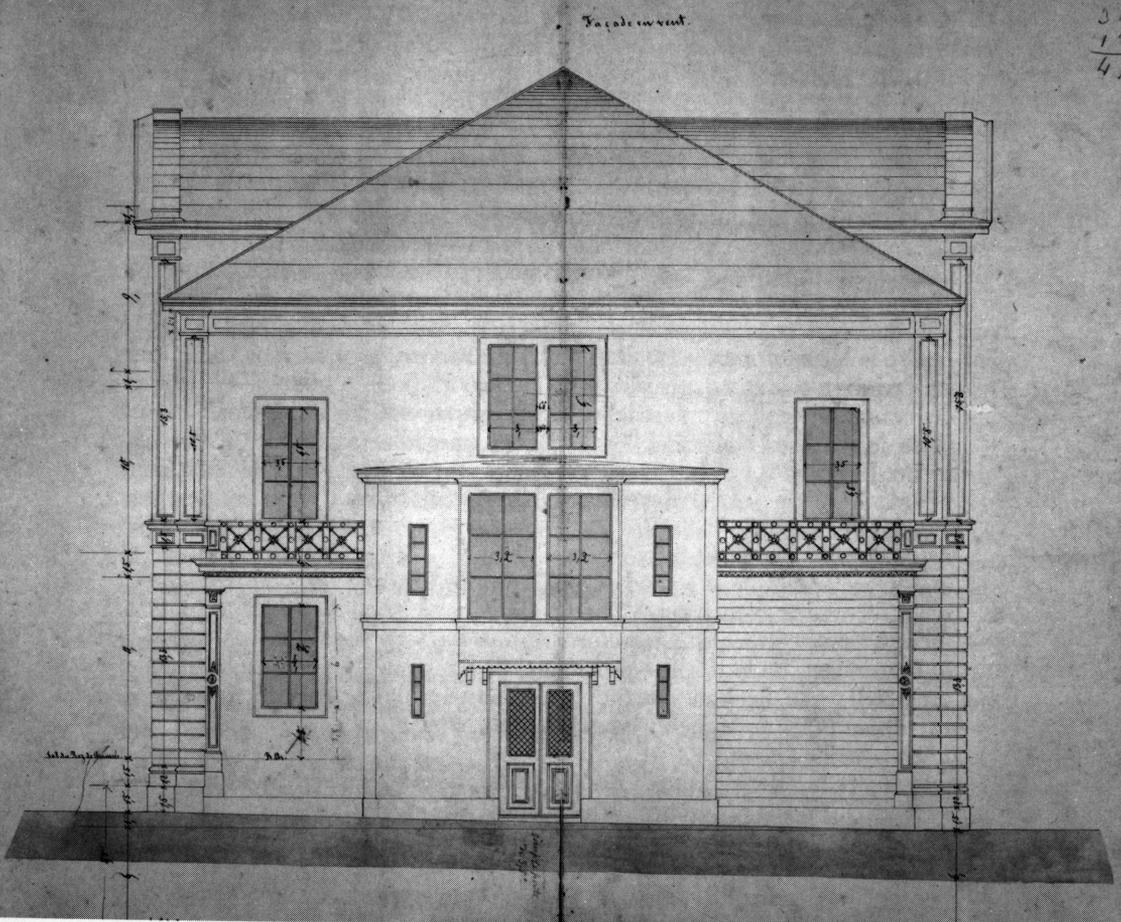
«Jusqu'à ces derniers temps, constate en 1882 l'historien, romancier et peintre Auguste Bachelin, les architectes ne signaient point leurs constructions et l'on ignore trop, généralement, les noms de ceux qui ont fait les monuments de toutes les époques que nous admirons dans nos villes et nos bourgs.»

Par un heureux hasard, c'est précisément grâce à ce collaborateur du *Musée neuchâtelois* que l'auteur des plans du closel Bourbon nous est connu. Dans une série d'études parues dans cette revue d'histoire régionale¹, il consacre six pages à l'architecte Hans Rychner, dont il cite un certain nombre de constructions parmi lesquelles la «maison Wimmer à Thièle (actuellement Röthlisberger)». Sans cette brève mention, il eût sans doute été impossible d'identifier avec certitude le concepteur de cette gentilhommière néo-classique.

Né en 1813 à Aarau où son père est tanneur de son état, Hans Rychner est très tôt attiré par le dessin linéaire, esquissant sans relâche maisons et motifs ornementaux. Aussi, au moment de choisir un métier, est-il placé en apprentissage chez un tailleur de pierre de la place. Sa formation à peine terminée, il se rend à Munich, que le roi Louis I^{er} de Bavière est alors en train de transformer en «Athènes de l'Isar» avec le concours des architectes néo-classiques L. Klenze et F. von Gärtner (Pinacothèque, Glyptothèque, palais de la Ludwigstrasse, etc.).

«Le jeune tailleur de pierre ne pouvait trouver un meilleur champ d'activité, la fièvre de bâtisse était générale, il put donc vivre de son travail et mettre en réserve une somme assez ronde. Tout en taillant ses blocs, une idée avait surgi dans sa tête, celle d'édifier aussi, de créer des monuments comme ceux qu'il voyait naître de toutes parts... Mais comment y arriver? Il y avait une école d'architecture à Munich, pourquoi n'y entrerait-il pas? Ceux qui ont connu Hans Rychner comprendront que cette robuste nature suisse allemande devait être doublée de volonté et de tout ce qu'il faut pour s'élever du modeste rang d'ouvrier à celui de créateur et d'artiste. Tout en s'occupant de son métier, le jeune homme n'avait point négligé le dessin dans lequel il trouvait une distraction et un repos. Entré comme élève à l'école d'architecture, il s'y faisait remarquer par son assiduité et, après six mois, sur les rapports favorables de ses professeurs, il obtenait de sa ville natale un subside qui lui permettait d'abandonner complètement sa première vocation pour se livrer entièrement à l'étude de son choix.

»L'école de Munich, s'inspirant du passé grec et romain, avait constitué une manière bâtarde et sans originalité, dont le succès ne dura pas longtemps, mais qui étouffa plus d'un talent sous sa pression académique. Si l'élève avait pu voir d'autres écoles, il eût sans doute moins cru aux principes dont il s'était imprégné, et eût enrichi ses connaissances des qualités aimables qui font défaut aux constructions de la capitale de Bavière. Mais il fallut rompre subitement avec les études pour reprendre la route du pays natal où l'appelait sa famille demeurée sans soutien



*Plan de la façade occidentale de la gentilhommière,
dressé par l'architecte Hans Rychner.*

depuis la mort de son chef. Obéissant à un pieux devoir, il abandonna des projets de voyage qui eussent complété et modifié la nature de son talent et entra dans la carrière pratique, afin de venir en aide à ceux qui comptaient sur lui.»²

En 1836, Hans Rychner s'installe une première fois à Neuchâtel comme employé de l'architecte Louis Châtelain (1805-1885). «Il s'est toujours souvenu avec plaisir du temps passé chez lui et des précieux enseignements qu'il tira de son séjour dans cet atelier.»³ Puis il gagne Fribourg où il s'associe avec l'intendant des bâtiments de ce canton, Jacques Weibel, un de ses camarades d'études de Munich. Marié en 1840, il vient se fixer définitivement à Neuchâtel en 1847; dès lors et pendant vingt ans, il y déploie une activité fort intense, secondé dans les derniers temps par son fils Alfred. Hans Rychner meurt en 1869 dans sa ville d'adoption.

On doit notamment à cet homme, modèle vivant de la race des Confédérés musclés et barbus que l'imagerie populaire a perpétués dans la mémoire collective, et «vrai banneret au sang vermeil et à la voix sonore, presque rude, mais toute pleine de bonhomie et de cordialité»⁴:

- des collèges: le collège industriel et l'école primaire du N° 28 de la rue Numa-Droz, à La Chaux-de-Fonds; le collège des jeunes filles (actuel Musée d'histoire naturelle) du N° 14 de la rue des Terreaux, à Neuchâtel; les collèges de Bienne, Nidau, Douanne, La Neuveville, Gléresse, Saint-Imier, Villeret, Serrières, Cudrefin et Boudry;
- des hôpitaux: Bienne et Saint-Imier;
- une église: le temple allemand de La Chaux-de-Fonds;
- un observatoire: Neuchâtel;
- un pénitencier: Neuchâtel, en collaboration avec son fils Alfred;
- une cure: celle de la paroisse protestante de Couvet;
- un hôtel: celui de Bellevue (qui abrite aujourd'hui le Service financier de l'Etat), au N° 1 de la rue du Musée, à Neuchâtel;
- une poste: Le Locle;
- un musée: la galerie Léopold-Robert de la Société des amis des arts, derrière l'Hôtel DuPeyrou, à Neuchâtel;
- un hospice: celui dit Montagu, à La Neuveville;
- une loge maçonnique: Aarau;
- des fontaines: celles de la place du Port, de l'esplanade du Collège latin et de la Promenade-Noire, à Neuchâtel;
- des maisons privées: à Neuchâtel, les N°s 18 et 20 du faubourg de l'Hôpital et le N° 13 du faubourg du Lac (Eugène et Gustave de Roulet); le N° 80 de la Maladière (Auguste-François Mayor); le N° 1 de la rue Saint-Honoré (W. Aichler); la maison Loup à l'Orangerie; la maison dite de Beaufort à l'Evole (Louis Denzler, puis Auguste Robert-Tissot, puis Hospice Beau-Site ou des Convalescents); à La Chaux-de-Fonds, la maison Ami Sandoz; à Bienne, la villa Monnin-Japy, etc. Et, bien sûr, la gentilhommière de Charles-Philippe-Denis Wimmer, au closel Bourbon, à Thielle.

Quand Alfred Rychner faillit jouer les Viollet-le-Duc

En 1869, dix ans après la construction de sa maison, Charles-Philippe-Denis Wimmer, le maître de céans du closel Bourbon, meurt ainsi que son architecte, Hans Rychner. La propriété échoit alors à la fille du bâtisseur, Ida-Jacobina, veuve depuis trois ans de Carl-Gustav Roethlisberger.

C'est elle qui, entre 1875 et 1878, demande à Alfred Rychner⁵, fils du pré-nommé, des projets tendant à transformer la gentilhommière néo-classique en un pseudo-château médiéval flanqué de tours et chargé d'ornementations apocryphes. Il faut dire qu'à cette époque, sous l'influence du restaurateur français Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc (1814-1879), l'architecture se complaît dans le genre dit «troubadour», imitation anachronique et souvent maladroite des monuments du Moyen Age. Par chance pour elle et pour le patrimoine neuchâtelois, la maison du closel Bourbon échappera de justesse à cette défiguration par le décès prématuré, en 1878, de M^{me} Roethlisberger-Wimmer, instigatrice mal inspirée de ce qui eût pu devenir un sacrilège irréparable.

A considérer les immeubles qu'il a signés, on comprend difficilement pourquoi Alfred Rychner (1845-1918), formé à Zurich, à Berlin et à Paris et successeur de son père dès 1867, a failli commettre une telle aberration stylistique. On rappellera qu'on lui doit, entre autres constructions, la Salle des conférences, le collège des Terreaux sud, la Rotonde, la deuxième gare et, avec ses confrères Jean Béguin et Ernest Prince, la nouvelle poste de la place Numa-Droz, à Neuchâtel; les collèges des Verrières et du Locle; l'hôpital de Moutier-Grandval; les maisons Clottu-Garraux (faubourg de l'Hôpital), D^r Virchaux (Boine) et A. Clerc (Comba-Borel) et trois maisons à l'ouest du massif des terrains de l'Evole, à côté de la banque G. Berthoud, à Neuchâtel; et la transformation de la Caisse d'épargne (ancien Hôtel du Mont-Blanc) en Banque cantonale, au N° 4 de la place Pury.

En 1906, alors que le closel Bourbon est la propriété du peintre William Roethlisberger (1862-1943), fils cadet de Carl-Gustav et Ida-Jacobina Roethlisberger-Wimmer, un autre projet, heureusement non réalisé, a risqué d'attenter à l'harmonie du parc: celui de l'édification d'une tonnelle en brique et d'une vaste terrasse sur pilotis, dû à l'architecte Jean Carbonnier (1855-1922), oncle de M^{me} Gustave Roethlisberger (un des quatre fils de William), née Marcelle Carbonnier, fille de l'agronome Max Carbonnier, frère de Jean.

¹ Auguste Bachelin, «Hans Rychner 1813-1869», dans *Musée neuchâtelois*, 1882, pp. 85-90.

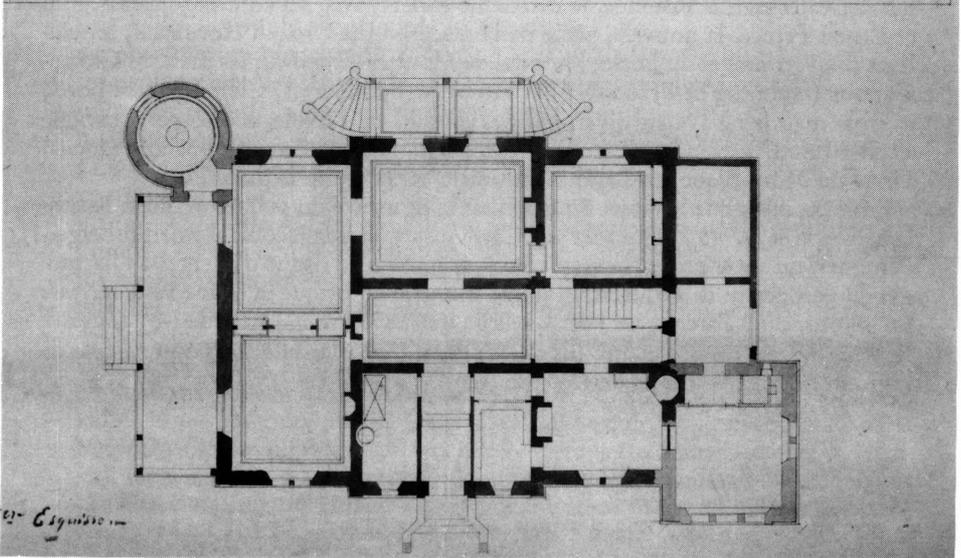
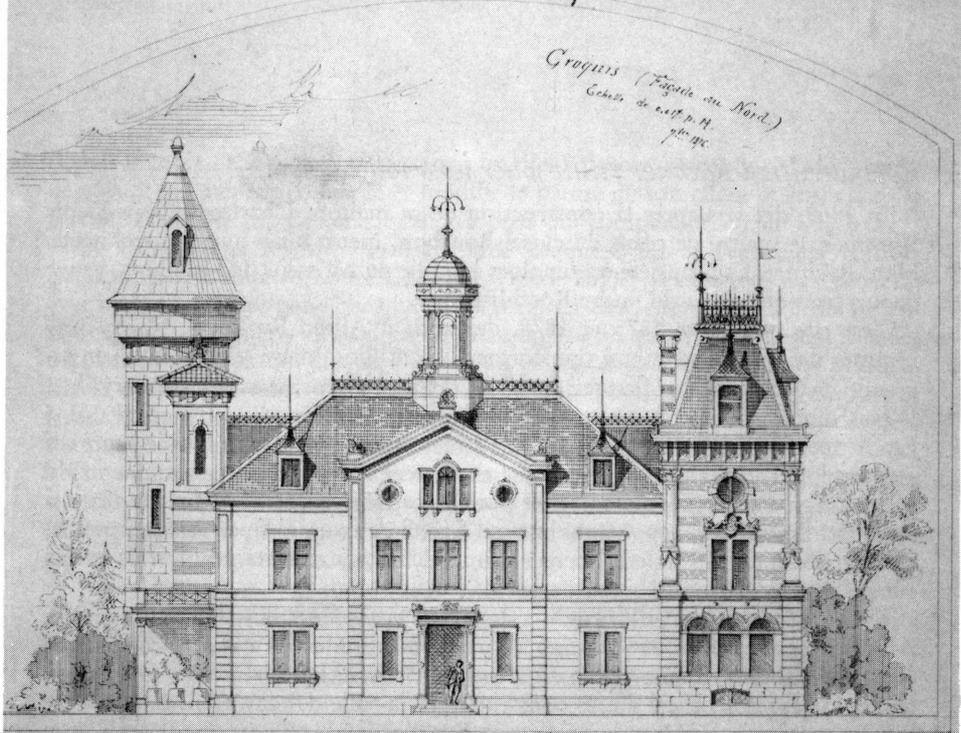
² *Op. cit.*, pp. 86-87.

³ *Op. cit.*, p. 87.

⁴ *Op. cit.*, p. 88.

⁵ Voir article nécrologique sur Alfred Rychner dans *Le Véritable Messager boiteux de Neuchâtel*, 1919, p. 48.

Ensemble Croquis



Sous l'influence de Viollet-le-Duc, un projet du genre «troubadour»...

Une gentilhommière faite pour un musée

La destinée d'une maison est-elle liée aux circonstances de l'économie, au hasard, ou à l'appréciation de sa situation géographique, voire à sa structure architecturale et à sa potentialité affective? Qui pourra en décider, si ce n'est ce que la culture d'une société peut en juger à une époque où tout ce qui touche aux arts devient à tout le moins dangereux.

Est-il pourtant permis de rêver à ce que serait devenue cette demeure, magnifiquement prédestinée à ce rôle de musée vivant, sur un axe routier très fréquenté et ayant la bonne grâce de se trouver dans la splendeur de son paysage face aux Alpes les plus majestueuses, dans la découpe de sa façade à l'est.

Lorsque le 7 juillet 1990 la maison s'ouvre à l'exposition du peintre neuchâtelois *Gérard Schneider* (1896-1985), il semble bien que l'élan est donné. Les visiteurs se pressant confirment le bien-fondé de l'initiative. La guerre du Golfe se charge alors de faire fondre les espoirs certains et dissout les projets de vie ou de survie.

Pourtant, les expositions suivantes, programmées de longue date, s'échelonnent. Les gravures de *Moore*, sculpteur anglais, apportent leur émotion tout intérieure; par la grâce d'une galerie alémanique, *Picasso*, *Chagall* et *Miro* enrichissent à leur tour les cimaises de la maison recelant ces trésors.

Puis d'autres manifestations qui ont maintenu l'intérêt porté à ce rôle de musée moderne et dynamique: les œuvres de *Latour* (1906-1973), qui habita le Val-de-Travers, furent présentées, en particulier les batiks dont la magique substance de poésie envahit tous les fervents de cette expression murale envoûtante. Les œuvres de *Marlène Tseng Yu*, venant par New York de Taïwan, apportèrent, par les somptueuses féeries de couleurs et de rythmes océaniques, la part mystérieuse qui sourd en nos profondeurs. Enfin, les œuvres d'*André Evard*, déjà présentées en Pays de Neuchâtel, par la diversité de leurs aspects et par l'unité de leur message, attirèrent ceux qui n'ont de cesse de découvrir ou de se découvrir des liens secrets avec l'auteur immense et mystérieux encore, dont la vie s'est passée proche de chez nous, à La Chaux-de-Fonds.

Enfin, dans cette communion, un artiste venu de l'Afrique noire, *Rock Raymond Ligué*, par le chemin que quiconque ne saura, tel l'événement surgi, fait connaître encore davantage les mystères de la création artistique. Son art, provenant de ses intimes convictions et de ses vastes et profonds horizons, diffuse en notre âme les feux et lumières immémoriaux.

Quelle société, demain, sera établie sur cette terre de rêve? A quelle fin la maison sera-t-elle cette île rêvée, cette demeure *exceptionnelle*?

Pierre von Allmen

Bibliographie

- AIASSA, G., *La châteltenie de Thielle au milieu du XIV^e siècle; une analyse des recettes et des dépenses* (mémoire de licence, Neuchâtel), 1977.
- BACHELIN, A., «Le château de Thielle», *MN*, 1872 et 1873.
- BACHELIN, A., «L'impératrice Joséphine à Montmirail», *MN*, 1889.
- BOVET, A., «Montmirail en 1832 d'après une vue de G. Lory le fils», *MN*, 1931.
- BUBLOZ, M., «Les fours banaux dans la châteltenie de Thielle du XIV^e au XIX^e siècle», *MN*, 1979.
- CHÂTELAIN, A., «Vuillerans et Neuchâtelois», *MN*, 1887.
- CHÂTELAIN, Ch., «Montmirail et la Vénérable Classe», *MN*, 1892.
- CHÂTELAIN, Ch., «Tarif de péages en 1749 et en 1891», *MN*, 1892.
- CLOTTU, O., «La châteltenie de Thielle, ses familles et leur origine», *MN*, 1942.
- CLOTTU, O., «Thielle», *Les anciennes armoiries communales du Pays de Neuchâtel*, Lausanne, 1946.
- COURVOISIER, J., «Thielle-Wavre», *Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Neuchâtel*, Bâle, tome II, 1963.
- DARDEL de, L., *La châteltenie de Thielle*, Saint-Blaise, tome I, 1959; tome II, 1960.
- GISIGER, A. et CLOTTU, O., «Thielle-Wavre», *Les communes neuchâteloises et leurs armoiries*, Chapelle-sur-Moudon, 1983.
- GODET, A., «Le pont de Thielle», *MN*, 1896 et 1897.
- GODET, Ph., «La grille du pont de Thièle», *MN*, 1894.
- HEYD, J. et MASSON, J.-J., *Thielle-Wavre*, Thielle-Wavre, 1987.
- HUGUENIN, D.-G., *Les châteaux neuchâtelois*, Neuchâtel, 1843 et 1894.
- MÉAUTIS, G., «Le monument de Wavre», *MN*, 1926.
- «Montmirail, institution des frères moraves», *Le Véritable Messager boiteux de Neuchâtel*, 1854.
- NYFELER, J.-A. et ZWEIACKER, Cl., *L'Entre-deux-Lacs et sa nature*, Saint-Blaise, 1974.
- QUARTIER-LA-TENTE, Ed., «Commune de Thielle-Wavre», *Le district de Neuchâtel*, vol. 3, 1903, pp. 217-244.
- SENFT, W., *Ceux de Montmirail*, Neuchâtel, 1947.
- SENFT, W., «Iconographie de Montmirail», *MN*, 1954.
- THÉVENAZ, L., «La légende de Baillod, défenseur du pont de Thielle en 1476», *MN*, 1934.
- «Thièle, étude sur l'origine du nom», *MN*, 1933.
- VOUGA, D., *Préhistoire du Pays de Neuchâtel des origines aux Francs*, Neuchâtel, 1943.
- WAVRE, W., «Le pont de Thielle», *MN*, 1889.
- WAVRE, W., «La Chapelle de Wavre», *MN*, 1892.
- WAVRE, W., «Armoiries sculptées sur pierre à l'auberge du pont de Thielle», *MN*, 1908.

MN = Musée neuchâtelois, revue d'histoire régionale

Table des illustrations et crédit iconographique

Pages

- 7 Henripolis/diapositive(s) Robert Porret, Neuchâtel.
- 9 Le pont de Thielle avant 1774/collection Dr Olivier Clottu, Saint-Blaise.
- 11 Montmirail, vu du nord-ouest, en 1832/*Musée neuchâtelois*, 1931, p. 197.
N. B.: Il s'agit bien de J. Hürlimann et non H. Hürlimann comme indiqué par erreur dans le MN 1931, p. 197!
- 13 Au bord de la Thielle/dans Commission du 3 février, *Auguste Bachelin, peintre du Bas-Lac de Neuchâtel, 1830-1890*, Saint-Blaise, 1991.
- 16 Le peintre William Roethlisberger/dans *Le Véritable Messager boiteux de Neuchâtel*, 1941, p. 61.
- 17 Thielle et Grand Marais au pêcheur, 1926, de William Roethlisberger/dans Gérard Comtesse, *William Rôthlisberger*, Hauterive, G. Attinger, 1989/photo Jean-Pierre Baillod.
- 19 La Vieille Thielle, de William Roethlisberger/*ibidem*/photo Jean-Pierre Baillod.
- 21 Le closel Bourbon sur un plan cadastral/photo Joël von Allmen, Neuchâtel, d'après *Plan des propriétés appartenant à M^{me} Roethlisberger, née Wimmer*, par A. Pillonel, commissaire-géomètre, 1869.
- 23 Henri II d'Orléans-Longueville/*Musée neuchâtelois*, 1894, p. 80.
- 25 Henri-Jules de Bourbon/*Musée neuchâtelois*, 1917, p. 234.
- 26 Extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Cornaux/Archives de l'Etat, Neuchâtel/photo François Charrière, Travers.
- 29 Charles-Philippe-Denis Wimmer/collection Fernand Roethlisberger, Hauterive.
- 32 Premier acte d'achat, du 14 février 1826/collection Fernand Roethlisberger, Hauterive.
- 36 Carl-Gustav Roethlisberger/collection Fernand Roethlisberger, Hauterive.
- 36 Trois des six enfants du couple Roethlisberger-Wimmer/collection Fernand Roethlisberger, Hauterive.
- 39 La maison de Vignier, à Saint-Blaise/dans Edouard Quartier-la-Tente, *Le district de Neuchâtel*, vol. 3, 1903, p. 53.
- 41 Plan de la façade nord/collection Pierre von Allmen, Thielle-Wavre.
- 42 Dans son écrin d'arbres et de pelouses/photo Jean-Marc Breguet, Neuchâtel.
- 43 L'aile orientale/photo Joël von Allmen, Neuchâtel.
- 44 La dépendance reconstruite en 1884/photo Joël von Allmen, Neuchâtel.
- 47 Reconstitution de mémoire du parc du closel Bourbon, tel qu'il se présentait du temps de William Roethlisberger/plan dressé par Albin Python, Neuchâtel, 1990.
- 49 Plan de la façade occidentale/collection Pierre von Allmen, Thielle-Wavre.
- 52 Projet du genre «troubadour»/collection Pierre von Allmen, Thielle-Wavre.

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos de Pierre von Allmen	3
Une région intermédiaire	4
Entre le Jura et les Alpes	4
Entre le Rhône et le Rhin	5
Entre deux lacs	8
Entre deux cultures	8
Entre deux châteaux	9
Entre la préhistoire et le futur	10
Thielle et Sénancour: une grande page de la littérature française	12
Le closel Bourbon ou les mystères d'un toponyme	20
Côté pile et côté face d'un nom emblématique	20
De la bourbe aux princes de Neuchâtel	22
Sur les traces d'un huguenot éponyme	26
De la banque d'Augsbourg à la campagne de Thielle:	
Charles-Philippe-Denis Wimmer	28
La reconstitution du closel Bourbon	33
Communier de Thielle	34
Des Wimmer aux Roethlisberger	35
Un échantillon néo-classique	38
Hans Rychner, l'architecte	48
Quand Alfred Rychner faillit jouer les Viollet-le-Duc	51
Une gentilhommière faite pour un musée, par Pierre von Allmen	53
Bibliographie	54
Table des illustrations et crédit iconographique	55

NOUVELLE REVUE NEUCHÂTELOISE

- N° 1 *Ecrivains neuchâtelois*, 48 pages épuisé
- N° 2 Maurice Evard, *Le Château de Valangin*, 36 pages épuisé
- N° 3 Marc Alb. Emery, *Faust et Le Corbusier*, 48 pages épuisé
- N° 4 Jacques Ramseyer, *Autrefois la fête en Pays neuchâtelois*, 48 pages Fr. 9.—
- N° 5 Charles Thomann, *Nos chers impôts*, 48 pages Fr. 9.—
- N° 6 Pierre-André Delachaux, *Môtiers 85*, 48 pages Fr. 9.—
- N° 7 Jean Courvoisier, Maurice Evard, Michel Gillardin et André Pancza, *Autour de la Carte de la Principauté de Neuchâtel levée aux frais de Sa Majesté dans les années de 1838 à 1845 par J.-F. d'Ostervald*, 40 pages Fr. 15.—
- N° 8 Frédéric Cuche, *Mais où sont passées les bêtes d'antan?* 52 pages Fr. 9.—
- N° 9 Roger Favre, *Urbanisme, expression d'une communauté*, 36 pages Fr. 9.—
- N° 10 Rose-Marie Girard, *Etre et paraître: la ronde des modes*, 48 pages Fr. 12.—
- N° 11 Claude Attinger, *Cadrans solaires neuchâtelois*, 48 pages Fr. 12.—
- N° 12 *Le Haut-Pays neuchâtelois au XVIII^e siècle: notes et impressions de voyageurs*, textes introduits par Michel Schlup; suivi de: Un lecteur attentif de la *Description des Montagnes* de F.-S. Ostervald, par Maurice Evard, 40 pages Fr. 12.—
- N° 13 André Jeanneret, *Au-delà de l'aménagement du territoire*, 40 pages Fr. 12.—
- N° 14 Jean-Pierre Jelmini, *Les mines d'asphalte du Val-de-Travers*, 48 pages Fr. 15.—
- N° 15 *Hauterive a 12 000 ans*, 64 pages Fr. 15.—
- N° 16 M. Garin, Ph. Graef, *Le Gor du Vauseyon et la Maison du Prussien*, 56 pages épuisé
- N° 17 Roger Boss, *Promenade musicale dans le Pays de Neuchâtel*, 40 pages Fr. 12.—
- N° 18 Marie-Louise Montandon, Rose-Marie Girard, *La dentelle aux fuseaux en Pays de Neuchâtel*, 48 pages Fr. 15.—
- N° 19 Marcel Rutti, *La mosaïque en pays neuchâtelois*, 56 pages Fr. 15.—
- N° 20 *L'Affiche neuchâteloise: le Temps des Pionniers (1890-1920)* par Michel Schlup, avec la collaboration de Liane Berberat; suivi de: *Eric de Coulon affichiste parisien et neuchâtelois (1888-1956)* par Daniel de Coulon, 64 pages Fr. 20.—
- N° 21 A. Jeanneret, *Histoire de la pêche dans les lacs jurassiens (XVIII^e-XX^e siècle)*, 32 pages Fr. 9.—
- N° 22 Paul Huguenin, Sylviane Musy-Ramseyer, Denise de Rougemont, *Médaille, Mémoire de métal*, 64 pages Fr. 15.—
- N° 23 Jean-Marc Barrelet, Catherine Renaud, Roger-Louis Junod, *40 ans de création en Pays neuchâtelois: histoire, peinture, littérature*, 88 pages Fr. 15.—
- N° 24 Karin Vuilleumier-Tobler et Pierre Hirsch, *Jean-Paul Zimmermann*, 64 pages Fr. 15.—
- N° 25 Ariane Brunko-Méautis avec la collaboration de Daphné Woysch-Méautis, *Liliane Méautis, peintre de la lumière*, 64 pages Fr. 15.—
- N° 26 R. Cop, 1853 - 1876 - *La Chaux-de-Fonds vue par Charles-E. Tissot*, 40 pages Fr. 15.—
- N° 27 Eric-André Klauser, *Le bestiaire de la montagne des Ruillères sur Couvet. Diversissements aristocratiques de 1805*, 48 pages Fr. 18.—
- N° 28 René Faessler et Olivier Bauermeister, *L'art monumental dans les bâtiments publics*, 96 pages Fr. 20.—
- N° 29 *Promenade: Valangin - La Borcarderie - Boudevilliers*, 48 pages Fr. 15.—
- N° 30 Alain Corbellari, *Confiseries et confiseurs*, 48 pages Fr. 15.—
- N° 31 *Jules Humbert-Droz et la Suisse*, 48 pages Fr. 15.—
- N° 32 Maurice Evard, Daniel Mesot, Michel Gillardin, Michel Schlup, *Autour de la carte de David-François de Merveilleux*, 48 pages Fr. 15.—
- N° 33 Elzingre, *Childéric le lutin*, 56 pages Fr. 15.—
- N° 34 Cathy Gfeller, *Lessor de l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds ou Les débuts de l'Ecole d'art (1900-1914)*, 48 pages Fr. 15.—
- N° 35 Caroline Neeser, *Neuchâtel: aux premiers temps du cinéma*, 48 pages Fr. 15.—

Aux Editions de la Nouvelle Revue neuchâteloise

Carte de la Principauté de Neuchâtel levée aux frais de Sa Majesté dans les années de 1838 à 1845 par J.-F. d'Ostervald, en 11 feuilles de 52x62 cm, + une feuille de titre, 2^e édition, épuisé

Frédéric-Samuel Ostervald, *Description des Montagnes et des Vallées qui font partie de la Principauté de Neuchâtel et Valangin*, réédition, 1986.

Samuel de Chambrier, *Description topographique de la Mairie de Valangin*, réédition, 1988, Fr. 60.—

Carte géographique de la Souveraineté de Neufchatel et Vallangin en Suisse de D.-F. de Merveilleux (1694), 81x52 cm, réédition, 1991, Fr. 84.—

